
9. 8. 5b
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.
1880.



PUBLICATIONS

DE LA

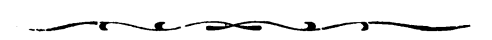
SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES



MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
(Ricateau, Hamelin et Cie.)

PUBLICATIONS SPÉCIALES
DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

DEUXIÈME PUBLICATION



PROVERBES
DU PAYS DE BÉARN

ÉNIGMES ET CONTES POPULAIRES

RECUEILLIS

PAR V. LESPY



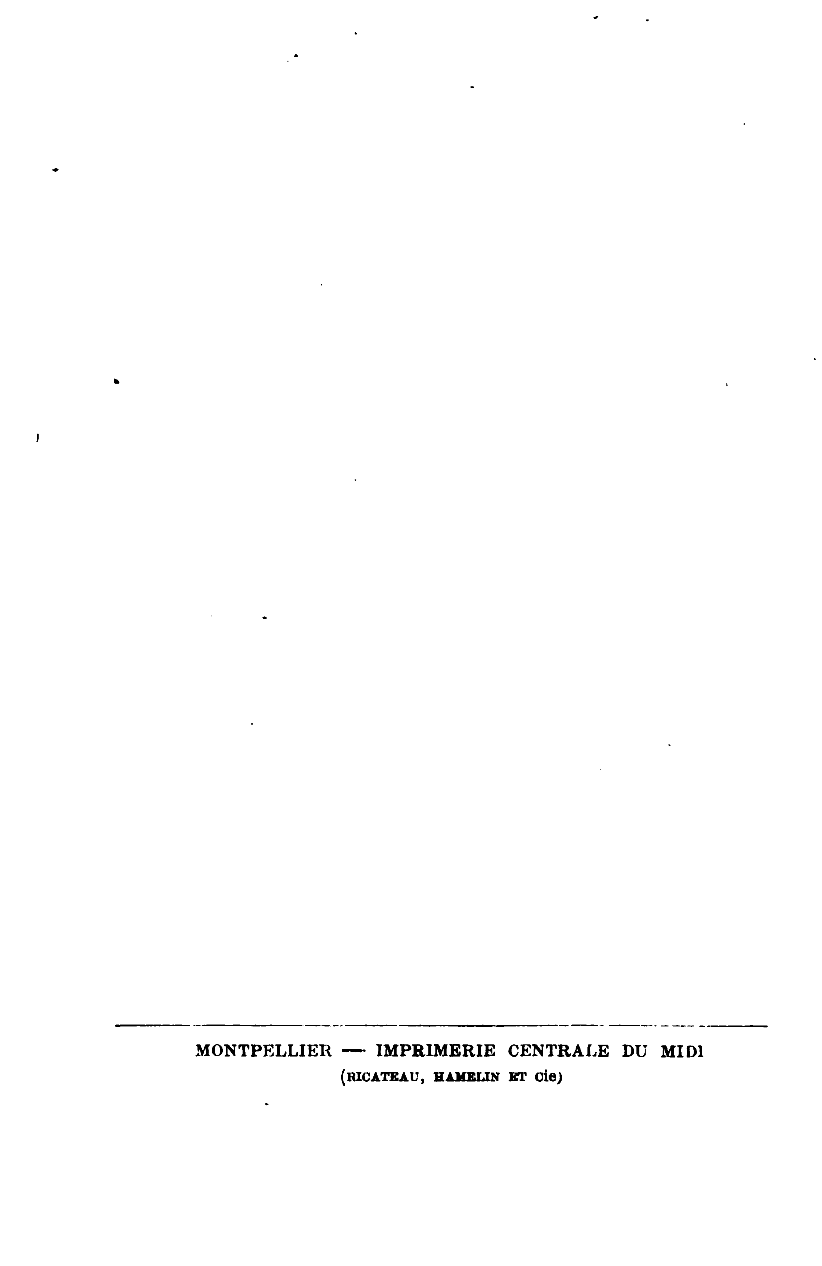
MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

M DCCC LXXVI



PROVERBES

DU PAYS DE BÉARN



MONTPELLIER — IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
(RICATEAU, HAMELIN ET Cie)

PROVERBES

DU PAYS DE BÉARN

ÉNIGMES ET CONTES POPULAIRES

RECUEILLIS

PAR V. LESPY

Secrétaire général en retraite de la Préfecture des Basses-Pyrénées
Membre de la Société pour l'étude des Langues romanes



PARIS
MAISONNEUVE ET CIE, ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXVI

PRÉFACE

Il existe un recueil de MM. Hatoulet et Picot, intitulé *Proverbes béarnais,* qui fut publié en 1862 par M. Gustave Brunet (Paris, A. Franck). Je fis remarquer alors dans la *Revue d'Aquitaine,* VII, que la plupart des adages contenus dans ce recueil ressemblent trop littéralement, *mot pour mot,* à des proverbes d'autres pays, publiés et connus depuis longtemps.

Sans doute, pour le fond, les proverbes sont de tous les pays. Ce qui en fait la propriété particulière de telle ou telle contrée, c'est la forme, le tour, qui leur sont donnés ; en d'autres termes, on dit « en proverbes » les mêmes choses dans tous les pays ; mais dans chacun elles sont dites, non pas seulement avec des mots différents, mais d'une manière différente ; chaque peuple y met le génie de sa langue, la marque de son caractère, l'expression de ses habitudes, de ses mœurs, de ses usages, les nuances de son esprit.

La plupart des proverbes recueillis par MM. Hatoulet et Picot me paraissent être des *proverbes en béarnais* plutôt que des *proverbes béarnais.*

On en peut dire autant du plus grand nombre de ceux que

M. Vignancour a insérés dans le second volume des *Poésies béarnaises* (Pau, E. Vignancour, 1860).

Personne n'aura lieu, je l'espère, d'adresser un pareil reproche aux proverbes que je publie aujourd'hui : il me semble que tous appartiennent en propre au pays de Béarn.

J'ai classé à la suite de ces adages divers *cris, jeux, énigmes* et *contes* béarnais, analogues à ceux qui ont été dernièrement recueillis en Languedoc et en Provence[1].

[1] Voy. *Revue des langues romanes*, années 1873, 1874 et 1875 ; *Armana prouvençau*, etc.

PROVERBES

DU PAYS DE BÉARN

ÉNIGMES ET CONTES

Proverbes des Pasteurs

—

I. A cade esquire soun batant.

A chaque clochette son battant. — Il faut bien assortir les choses ; ce qu'on exprimait en vieux français par ces mots : « A tel pot, tel cuiller. »

II. A la crabe et au moutou
Nou ba lou medix sou.

A la chèvre et au mouton — Ne convient le même son. — « Donner à chaque bête de son foin » ; *Prov. fr.* — « Bride de cheval ne va pas à un âne »; Paul Perny, *Prov. chinois.* L'adage béarnais rappelle un passage de Longus, *Daphnis et Chloé :* « Philotas fit voir comment il falloit souffler pour un troupeau de bœufs, quel son est mieux séant à un chevrier, quel jeu aiment les brebis et moutons: celui des brebis étoit gracieux; fort et grave, celui des bœufs ; celui des chèvres, clair et aigu ».

III. A petites oülhes, petitz siuletz.

A petites brebis, petits sifflets. — Inutile de faire de grands efforts pour peu de chose. « A petit chien, petit lien »; *Prov. fr.* — « On ne tend pas un arc de grande dimension pour tuer une petite souris »; *Prov. chinois.*

IV. A Sent-Miquèu,
La lèyt de baque puye au cèu;
En abriu,
Que baxe coum u arriu.

A la Saint-Michel,— Le lait de vache monte au ciel; — En avril, — Il descend comme une rivière. — La pauvreté de l'hiver, lès richesses du printemps.

V. Bene-s la salière et la cape.

Vendre sa salière et sa cape. — Être réduit aux dernières extrémités. « Vendre sa chemise »; *Prov. fr.*

VI. Gaha la betère per lous pintous.

Saisir la génisse par ses petites mamelles. — Avoir bonne chance dans une affaire.

Le *pintou,* au sens propre, est une petite mesure de capacité : un demi-litre.

VII. Goarda-s la baque et minja la lèyt.

Conserver la vache et se nourrir du lait. — Dépenser les revenus sans toucher au capital.

VIII. Lou qui nou ha crabes et ben crabot,
Tira d'oun lou pot ?

Il n'a point de chèvres et il vend un chevreau ; — D'où a-t-il pu le tirer ? - Un homme qui a des ressources de provenance suspecte.

Le proverbe provençal, analogue au nôtre, est plus explicite : « As ges d'abiho, e vèndes mèu ? — Sies un lairre, Miquèu ! »; *Arm. prouv.*, 1860, p. 76.

IX. Qu'ha la crabe a la sau.

Il a la chèvre au sel. -- Usité au sens de : Ses affaires vont bien.

X. **Moutous,**
Pastous,
Tounutz toutz.

Moutons, — Pasteurs, — Tous tondus. — Se dit quand il faut payer l'impôt, qui, malheureusement, aujourd'hui moins que jamais, ne peut avoir cure de l'adage : « Il n'est pas toujours saison de brebis tondre. »

XI. Que [1] las pèix [2] courtes.

Il paît (les herbes) courtes. — S'applique à tout individu dont les affaires vont mal, qui est dans la gêne.

XII. Quoand bed de bètz coulhous,
Que ditz qu'ey u marrou.

Quand il voit de beaux *pendants*, — Il dit que c'est un bélier. — On se moque ainsi de « quelqu'un qui veut faire l'habile homme sans l'être. »

Le français, qui « brave moins l'honnêteté », s'exprime autrement : « Devin de Montmartre, qui devine les festes quand elles sont venues. »

XIII. Tout so qui ey a la cour, qu'ey deu marrou.

Tout ce qui est au bercail est du bélier. — *Is pater est, quem... nuptiæ demonstrant.*

[1] En béarnais, le mot *que* précède le verbe à toutes les personnes, dans tous les temps : *que souy*, je suis; *que seran*, ils seront; *que pourtabi*, je portais; *you que bouy aco*, je veux cela; *tout coutèt nau que talhe*, tout couteau neuf taille. On a dit que ce monosyllabe, devant les personnes de nos verbes, remplaçait les pronoms sujets. C'est une erreur : on le voit dans l'un des exemples ci-dessus. Dans l'ancien béarnais on ne trouverait que de *très-rares* exemples de l'emploi de cette particule devant le verbe. *Que* précède le verbe des propositions *principales*; les propositions *subordonnées* ne l'ont jamais.

[2] Le béarnais met *x*, *ix*, pron. *ch*, dans les mots dont les primitifs latins ont *sc*. Ex. : *naxe*, naître, de *nasci* ; *pèixe*, paître, de *pascere*.

Agriculture

I. Aci, que y-ha trop de mèstes,
Disè lou harri debat l'arrascle.

Ici, il y a trop de maîtres,—Disait le crapaud sous les pointes du sarcloir.— On est bien malheureux, et l'on ne peut qu'être accablé, lorsqu'on a plus d'un maître à subir.

II. Aco n'ey pas pourga castanhes.

Cela n'est pas éplucher des châtaignes. — Se dit pour ce qui n'est point aisé à faire.

III. A la Candelère,
Toque lou c. a l'auque bère ;
Si l'oeu nou ha,
Que l'habera.

A la Chandeleur,—Touche le *croupion* à l'oie belle ;— Si elle n'a l'œuf, — Elle l'aura bientôt. — Se rapporte à la ponte de l'oie, dès les premiers jours de février. *L'auque bère,* l'oie belle, c'est la couveuse ; on la garde jusqu'à six ou sept ans, sauf le cas :

IV. A Sente Agathe,
Toque l'oeu a l'aucate ;
Si nou l'ha,
Hè-la tousta.

A la Sainte-Agathe,— Touche si l'oie a l'œuf;—Si elle ne l'a, — Fais-la rôtir.

V. A miey jenè,
Miey palhé ;
A miey heurè,
Miey graè,
Et lou porc sancé.

A la mi-janvier, mi-pailler— (la paille réduite de moitié) ; —

à la mi-février, mi-grenier (à moitié plein), — Et le porc (la salaison) conservé. — Ainsi pourvus à cette époque de l'année, les gens de la campagne ont, pour eux et pour leurs bêtes, de quoi arriver aux mois où se renouvellent les provisions.

Ce proverbe est plus complet que les suivants, usités dans la Vienne et dans les Basses-Alpes : « En février, moitié en grange et moitié en grenier »; — « En mitan février, mitan grange, mitan grenier [1]. »

VI. Aquiu qu'ey l'alh.

Là est l'ail. — S'emploie au lieu de : Voilà ce qui pique, ce qui est cuisant ; voilà la difficulté. « Aco's aqui lou pic de la dalho », dit-on, dans le même sens à Colognac (Gard). Fesquet, *Rev. des lang. rom.*, VI, p. 119.

VII. A Sente Catherine,
Que lou roument sie roumerine.

A la Sainte-Catherine (25 nov.), — Que le blé ait germé, que l'herbe commence à poindre. — « A la Saincte-Catherine, — Tout bois prend racine. » Pluquet, *Contes pop. et Prov.*, p. 130.

VIII. A Sent Miquèu,
Lou brespè mounte au cèu.

A la Saint-Michel, — Le goûter monte au ciel. — Les journées étant courtes, il n'y a plus de repas entre le dîner et le souper.

Un proverbe français constate qu'à cette date, l'hiver approche : « A la Saint-Michel, — La chaleur remonte au ciel. »

IX. A Sent-Miquèu,
Tue l'abelhe et taste lou mèu.

A la Saint-Michel, — Tue l'abeille et goûte le miel. — Dès la fin de septembre, il faut extraire le miel des ruches. Variante : *Pele l'abelhe,* etc. ; Pèle l'abeille, etc. Le verbe « peler » n'a là, évidemment, que le sens de « faire mourir. »

[1] *Proverbes et Dictons agricoles de France* (Paris, Berger-Levrault, 1872). — Il y aurait plus d'une inexactitude à relever dans ce recueil ; si j'en juge d'après ce qui est relatif aux Basses-Pyrénées, il a attribué à divers départements des proverbes qui ne leur appartiennent point.

X. A Sent Miquèu,
La lyouse s'en tourne tau cèu.

A la Saint-Michel,—La graine de lin s'en retourne au ciel.— Si le lin n'est pas semé avant le 29 septembre, il ne peut sortir, et la graine, *la lyouse*, se perd.

XI. A toustemps da, lous cassous que-s sequen.

A toujours donner (des glands), les chênes se sèchent.— On le dit, pour refuser, aux personnes qui demandent encore, après avoir déjà beaucoup reçu.

Mais, pour signifier que, seuls, les bienfaits de Dieu sont inépuisables, le français s'exprime ainsi : « Les pommiers ne vieillissent point pour donner des pommes. »

XII. Bouixa la rèe dab ue serbiete de mesplè.

Essuyer le dos avec une serviette de néflier. — Battre à coups de bâton se dit aussi, en français, dans le langage populaire : « Donner une frottée » à quelqu'un, lui « frotter les reins. »

XIII Bouta habes au toupii.

Mettre des fèves au pot. — S'emploie pour signifier « prospérer. »

XIV. Cade heretè
Plante soun beryè.

Chaque héritier — Plante son verger. — Celui qui hérite s'empresse de faire acte de maître.

A Colognac (Gard) : « Chaco éritié — Tanjo soun escalié » ; Chaque héritier — Change son escalier. Fesquet, *Rev. des lang. rom.*, VI, p. 126.

XV. Da cuje.

Donner de la citrouille. — Renvoyer quelqu'un, sans lui accorder ce qu'il demande ; c'est presque lui « donner un camouflet. »

So qui soü coo me puje,
C'est que m'hajen dat cuje,
Sa ditz Michel, a jou,
Dabant la Cour-Majou.

X NAVARROT.

Ce qui me monte (ce que j'ai) sur le cœur, — C'est que l'on m'ait donné citrouille,— A moi, dit Michel (c'est que j'aie perdu mon procès), — Devant la Cour souveraine.

Notre expression viendrait-elle de ce que la citrouille est d'une digestion difficile ?

Cuje, jou, puje, sous-dialecte d'Oloron ; dans celui de Pau : *Cuye, you, puye.*

XVI. De l'arrague a la mesple,
Que troubaras qui-t neureixque ;
D'aquiu enla,
Que t'en cau cerca.

Littéralement : De la fraise à la nèfle, — Tu trouveras qui te nourrisse ; — De là en avant, — Il faut t'en chercher. — Durant la belle saison jusqu'aux premiers froids, on a de quoi donner ; il n'en va pas toujours de même pendant l'hiver.

XVII. En tout chin lou soenhant,
Lou cassou que bad gran.

En le soignant lorsqu'il est tout petit, — Le chêne devient grand. — Qu'on élève bien les enfants, on en fera des hommes, à leur avantage et au profit de la société.

XVIII. Habé dalhès.

Avoir des faucheurs pour la fenaison. — C'est-à-dire avoir une affaire qu'on ne peut remettre à un autre moment, à un autre jour. Il n'y a pas un instant à perdre, lorsqu'on fait les foins, de peur d'un changement de temps.

XIX. Ha coum qui escoude cerises.

Faire comme (celui) qui ôte queue aux cerises. — Agir sans effort, avec la plus grande facilité, comme celui « qui enfile des perles. »

XX. Ha purre.

On appelle *purre,* dans le béarnais d'Oloron, un mets commun, une boule de farine détrempée, cuite à l'eau ; elle est de la grosseur d'une pomme ordinaire ; on la nomme aussi *mique,* miche. L'expression proverbiale *ha purre,* faire miche à quelqu'un, signifie : manquer à ce que l'on doit à son égard.

Dans le langage populaire, en français, on dit un « miché », pour désigner une « dupe. »

XXI. Houtye-m, en quin temps que-m houtyes,
Mes en may que-m rehoutyes.
Que-t darey bii
Qui-t hara droumi.

La vigne recommande au vigneron de la bien travailler : Bêche-moi, en quelque temps que tu me bêches; — Mais au mois de mai *re*bêche-moi, — Je te donnerai du vin — Qui te fera dormir.

On sait que Noé, ayant savouré le jus du raisin, qu'il avait trouvé bon, s'endormit.

Quatrain analogue dans les Cévennes ; Fesquet, *Rev. des lang. rom.*, VI, p. 122 :

Poudo-mi davans que ploure,
Foi-mi davans que bourre,
Majenco-mi davans flouri,
Ti farai beure de bon vi.

Taille-moi avant que je pleure.— Bêche-moi avant que je bourgeonne. — Houe-moi avant que je fleurisse, – Je te ferai boire du bon vin.

XXII. La marle hè pourta l'agulhade d'aryent.

La marne fait porter l'aiguillon d'argent. — La bonne culture enrichit. C'est le mot du laboureur de La Fontaine :

Creusez, fouillez, bêchez : ne laissez nulle place
Où la main ne passe et repasse.
. . . .
Le travail est un trésor.

XXIII. L'an de la glandère,
L'an de la hartère.
L'an de l'esquilhoutère,
L'an de la misère.

Année qui produit beaucoup de glands, — Année d'abondance.—Année qui produit beaucoup de noix,—Année de misère.— *Hartère,* de *hart,* rassasié; du lat. *fartus,* farci, gorgé.

XXIV. Las briuletes deu cemitèri.

Les violettes du cimetière.—Les premiers cheveux blancs.

XXV. Laura dab l'os Bertran.

Labourer avec l'os Bertrand (le coccyx). — Etre enterré depuis longtemps.

L'oz Bertrand est cité dans un étrange document béarnais de 1545, publié par Laurent Joubert ; traité *des Erreurs populaires,* l. v, ch. 4 (Bordeaux, 1570). — Voir *Œuvres complètes d'Ambroise Paré,* collationnées, etc., par J.-F. Malgaigne, III, p. 666 (Paris, Baillière, 1841).

XXVI. Laura dab saumetes.

Labourer avec des ânesses. — On lit dans l'*Armana prouv.,* 1862 : « Se laboures em'uno saumo, auras jamai un bon gara », Si tu laboures avec une ânesse, tu n'auras jamais un bon guéret.

Le proverbe béarnais s'applique aussi aux gens mesquins dans leurs procédés.

XXVII. Lou boun Diu castanhes da
A qui nou las se sap pela.

Le bon Dieu donne des châtaignes à qui ne sait se les peler. — On le dit d'un homme qui est incapable de tirer parti de ce qu'il a.

XXVIII. Loung coum la hami de may.

Long comme la fin de mai. — Ce qui est importun, ce qui gêne trop longtemps. Au mois de mai, la récolte est presque épuisée; il tarde au paysan de faire la moisson.

Vers les premiers jours de juin, les Provençaux répètent : « Entre la daio et lou voulam,— Lou païsan — Mor de fam.» *Arm. prouv.,* 1859.

XXIX. L'u que segouteix lou plèix,
Et l'aute qu'amasse las amoures.

L'un secoue la haie,—Et l'autre ramasse les mûres.—Raton tire les marrons du feu, Bertrand les croque.

Les Italiens ont ce vieux proverbe : « Cavar le castagne dal fuoco — Con le zampe del gatto ».

Les Provençaux disent : « Coulau bat lou bouissoun, e Tòni pren la lèbre.» *Arm. prouv.,* 1860, pag. 71.

XXX. Mey de bren que de harie.

Plus de son que de farine. — Plus de mauvaises qualités que de bonnes. S'emploie aussi à l'adresse des gens qui donnent « plus de sauce que de poisson. »

XXXI. Minya coum u baradè.

Manger comme un homme dont le métier est de creuser la terre.— *Baradè*, de *barat*, fossé.

XXXII. Nou cau pas trop usa la haus,
Si bolin que coupe la touye.

Il ne faut pas trop user la faux, —Si l'on veut qu'elle puisse couper l'ajonc épineux.

Recommandation correspondant à celle du prov. fr. : « Qui veut voyager loin ménage sa monture. »

XXXIII. Oun y-ha trouncxs, que y-ha estères.

Où il y a des troncs, il y a des copeaux. — L'homme riche a toujours des ressources.

XXXIV. Ploura coum ue bit talhade.

Pleurer comme une vigne (récemment) taillée. — Verser d'abondantes larmes ; « pleurer comme une fontaine. »

XXXV. Qu'ha lou c. bou ta semia milh.

Il a le c.. bon pour semer du millet. — Se dit de quelqu'un qui a peur ; comme en français : « On lui boucherait le c.. d'un grain de millet. » Le Roux de Lincy, *Prov. fr.*, I, p. 213.

XXXVI. Que s'empleara mantu clot de marlère.

Il se remplira (d'eau) maint trou de marnière. — Il s'écoulera beaucoup d'années.

XXXVII. Qu'ey a la caus.

Il est (il tient) au tronc. — C'est-à-dire, avec les forts, les puissants ; il est soutenu, appuyé.

XXXVIII. Qu'ha arraditz a la terre

Il a des racines en terre. — Celui qui « a des biens au soleil », le propriétaire foncier.

XXXIX. Qu'habetz a respoune ad aco ? Ni habes ni cezes.

Qu'avez-vous à répondre à cela ? Ni fèves ni pois. — Rien qui vaille.

XL. Qu'ha castanhat.

Il a récolté les châtaignes. — Il ne lui reste plus rien à faire, ou il a tout dépensé.

La récolte des châtaignes est la dernière de toutes. Pour la faire, on frappe les branches du châtaignier à coups redoublés, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de fruits sur l'arbre.

Notre proverbe rappelle celui-ci : « Adieu, paniers, vendanges sont faites. »

XLI. Qui-s bire de l'hort pouletz et clouque,
Ha toustemps herbes ta la soupe.

Qui éloigne de son jardin poulets et poule-mère — A toujours des herbes pour la soupe. — Qui sait prendre ses précautions ne manque point du nécessaire. Par contre, qui n'a point de vigilance se nuit. Les Provençaux disent : « Au bouié peresous li garri manjon la semenço » ; Au laboureur insouciant les rats mangent la semence. *Arm. prouv.*, 1867.

XLII. Sarrem lou brouquet.

Serrons la « broche », la petite cheville de bois qui bouche le trou de la barrique. — Ne laissons plus couler le vin, au sens de : « Arrêtons les frais » ; ou, pour toute autre chose : « En voilà assez . »

Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt.
Virg., Egl. III.

Fermez les canaux, jeunes pasteurs, les prairies sont assez abreuvées.

XLIII. Semia agulhes.

Semer des aiguilles. — Se donner une peine inutile, faire un travail qui ne produira rien. En Béarn, comme dans la Gascogne (Bladé, *Prov.*), on attribuait aux habitants de quelques villages le fait d'avoir semé des aiguilles, dans l'espoir qu'elles multplieraient comme du blé.

XLIV. Ta qui n'ha prues, lous aranhous
Soun bous.

Pour celui qui n'a point de prunes,— Les prunelles sont bonnes. — Même signification que le français : « A défaut de grives, on se contente de merles. »

Les Basques disent : « Il vaut mieux manger du pain de son que de n'en manger pas du tout. » Oihenart, *Prov.*

XLV. Tiène-s hort au pourè.

Se tenir fort sur le perchoir.— Se défendre vigoureusement, ne pas se laisser ébranler : « Etre ferme sur ses étriers. »

XLVI. Unta-s dab oli de cherment.

S'oindre d'huile de sarment. — Boire au moment du départ; prendre des forces avant de se mettre au travail. En français : « Faire jambes de vin. » Laurent Joubert, XVI[e] siècle :

Qui boit bon vin, il fait bien sa besongne.
Olivier Basselin, V de V., 14

Les Provençaux ont aussi l'expression : « oli de souco », huile de cep de vigne, qu'ils emploient dans ce proverbe : « A mau de cor, òli de souco. » *Arm. prouv.,* 1860, p. 70.

XLVII. Yèxin lous brocxs prumè que las eslous.

Les épines sortent avant les fleurs. — Souvent, on n'arrive à la joie qu'après des peines. « Nulle rose sans épines. »

Mariage

—

I. Aste et Beou
Que-s mariden a lou.

Littéralement : Aste et Béon—Se marient chez eux.— « On remarque qu'il est certaines communes, par exemple celles d'Aste et de Béon (arr. d'Oloron), voisines l'une de l'autre, dont les habitants s'allient presque toujours ensemble. » D'Angosse, *Notices sur la vallée d'Ossau.*

Aussi honnêtes qu'avisés, ces gens ne veulent ni tromper, ni être trompés, comme dit le prov. fr. du XVI[e] siècle : « Qui loing se va marier — Sera trompé ou veut tromper ; ce qui est ainsi traduit en béarnais dans le recueil de MM. Hatoulet et Picot : *Lou qui ba loenh maridat, — Si nou troumpe, qu'ey troumpat.* A cette même pensée se rattache un vieux prov. basque cité par Oihénart : « A Baïgorry (arr. de Mauléon), la vaisselle est de terre ; lorsqu'on parloit de m'y marier, elle estoit toute d'or. »

Les pasteurs d'Aste et de Béon, dans le Béarn, ont les mêmes coutumes que ceux de l'antique Lesbos ; l'un de ceux-ci, dans Longus, s'exprime ainsi au sujet d'un mariage : « Vous êtes des gens de bien de préférer vos voisins à des étrangers. » *Daphnis et Chloé.*

II. Hilhe de boune maysou
Ha la camise mey loungue que lou coutilhou.

Fille de bonne maison — A la chemise plus longue que le jupon. — Elle a plus de linge que d'affiquets. Le grand luxe des riches ménagères était d'avoir des armoires remplies de linge. Avaient-elles des filles à marier, elles leur préparaient, plusieurs années à l'avance, celui qui devait composer leurs trousseaux. Ce n'est pas le meilleur progrès de notre temps, que les affiquets, aujourd'hui, l'emportent sur le linge.

III. Maridatye de yoen et yoene qu'ey de Diu,
De yoen et bielhe qu'ey d'arré,
De bielh et yoene qu'ey deu Diable.

Mariage de jeune homme avec jeune fille est de Dieu; — De jeune homme avec vieille femme, rien; — De vieillard avec jeune fille est du Diable.

IV. Nou plau pas a la bie
Autant qu'a la parguie.

Une fiancée est pressée de partir. On lui dit qu'il pleut beaucoup; elle répond : « Il ne pleut pas sur le chemin — Autant que dans la basse-cour. » On emploie généralement ce proverbe en parlant de toute jeune fille qui, peu satisfaite de son chez-soi, a hâte de se marier, comptant qu'elle sera plus heureuse dans la maison de son mari.

Bie et *parguie* sont deux mots tout latins : *via*, voie, chemin; *parcus*, parc, espace clos.

V. Nou y-ey pas lou pèe-descaus,
Que nou-y sie la pèe-descausse.

Il n'y a jamais de va-nu-pieds, — Qu'il n'y ait *une* va-nu-pieds. — « Il n'y a si méchant pot qui ne trouve son couvercle. »

VI. Que hèn au cop de : Si at habi sabut!

Littéralement : Ils font aux coups de : Si je l'avais su ! — Mari et femme qui sont aux regrets de s'être unis, et se jettent réciproquement à la face ces mots : Si je l'avais su !

Animaux

I. Ay ! ay ! Pourcera n'ey pas berrì.

Intraduisible en français. — *Parturire non est coire.* Il s'agit de la truie et du verrat. On applique ce proverbe aux personnes qu'ont mises en peine des liens qui n'étaient pas ceux du mariage. « Plesi d'amour — Fenis en plour », disent les Provençaux ; *Armana* 1860, p. 57. Je crois avoir vu, en vieux français : « Plaisir d'amor — Finit en plors. »

II. Baque poumpouse, betèt cagarous.

Vache magnifique, veau *foireux*. — Belle nourrice, triste nourrisson ; et, au moral, d'après le vers de Boileau :

C'est d'un tronc fort illustre une branche pourrie.

III. Bene a carn de caa.

Vendre à (au prix de) chair de chien. — Vendre à vil prix ; pour rien.

On trouve dans le *Trésor des Sentences*, de Gabr. Meurier, XVIe siècle : « Char lie (bonne chair) de chien ne vault rien. »

IV. Bèt chibau, Moussu, si ère boste.

Beau cheval, Monsieur, s'il vous appartenait. — S'applique aux gens qui affichent des prétentions que rien ne justifie.

V. Cambia a tout bire-coudet.

« Tourner à tout vent, comme une girouette. » — *Tout bire-coudet,* littéralement : tout tourne-queue. Notre adage signifie donc : changer aussi fréquemment que certains animaux remuent, tournent la queue.

VI. Coum crabe, cagalhetes.

Autant que chèvre, du crottin. — Se dit par dérision de tout ce qui se produit en grand nombre et n'a point de valeur.

VII. Courre coum la pèe-descausse.

« Courir comme un lièvre. »— Les paysans du Béarn appellent le lièvre « la pied-déchaussée. » Al. Peyret, *Countes bearnes.*

Dans la Provence, le loup se nomme « lou pèd-descaus ». F. Mistral, *Arm. prouv.,* 1874, p. 82.

VIII. En credent gaha la lèbe,
Que gaha lou lebrautou.

Croyant prendre le lièvre,— Il prit le levreteau.— S'applique à quelqu'un qui n'a eu que la moitié du profit sur lequel il comptait.

Ce proverbe a donné lieu ou doit son origine à un chant populaire cité plus bas, dans les *Jeux.*

IX. Fii coum ue laa de porc.

Fin comme une laine (soie) de porc. — Se dit à propos de malices grossières, de « finesses cousues avec du fil blanc. »

X. Gaha la lèbe.

Prendre le lièvre.—Locution employée pour signifier : tomber. Que de chutes n'ont pas faites des chasseurs à la poursuite du lièvre ! De là, notre proverbe.

M. A. Reville disait fort justement naguère, dans la *Revue des Deux Mondes,* nov. 1875, pag. 181 : « Un proverbe est la simplification, sous une forme incisive, d'une immense quantité d'expériences. »

XI. Gourmand coum u gat de yudye.

Gourmand comme un chat de juge. — Il semble qu'il y a là un souvenir de Grippeminaud, « le chat fourré », que Rabelais représente « portant gibbessière sus la bedaine », dans le *Pantagruel,* V, II.

XII. Ha l'arride deu caa.

Faire le rire du chien. — Que l'on prenne garde : « Il montre les dents. »

XIII. La qui n-ha habut deu bourricou,
Nou-n boü pas mey deu chibau.

Celle qui en a eu du baudet — N'en veut plus du cheval.

— On comprend bien qu'ici les quadrupèdes ne sont pas seuls en jeu.

XIV. Lou caa de Truque-Martère
Que respoun quoand arres nou l'apère.

Le chien de Truque-Martère — Répond lorsque personne ne l'appelle. — Les mauvais témoins, toujours empressés de dire plus de choses qu'on ne leur en demande, oublient que la justice n'exige d'eux que « la vérité, rien que la vérité. » Truque-Martère est un nom composé pour la circonstance; il signifie littéralement : Frappe-Martère. Le chien qui vient sans qu'on l'appelle est le témoin qui, de lui-même, se présente pour faire condamner, *frapper,* la personne contre laquelle il dépose. Ce proverbe rappelle celui qui, en français, a un sens tout opposé : « Le chien de maître Jean de Nivelle — S'enfuit toujours quand on l'appelle ». Un Jean de Montmorency, seigneur de Nivelle, aurait été traité de chien, pour n'avoir pas voulu se rendre à un appel judiciaire devant le parlement de Paris. Hilaire Le Gai, *Petite Encyclopédie des proverbes.*

XV. Lou gat n'ha pas tout so qui gnaule.

Le chat n'a point tout ce qu'il miaule (tout ce qui le fait miauler). — Tous les désirs ne peuvent être satisfaits.

XVI. Lou qui minye mesture
Qu'ha la came dure;
Lou qui minye paa
Qu'ha la came de caa.

Celui qui mange de la méture (espèce de pain de farine de maïs) — A la jambe dure; — Celui qui mange du pain — A la jambe de chien.

Navarrot, notre chansonnier, a cité une partie de ce proverbe dans l'une de ses plus charmantes compositions, *las Tribulatious d'u moussuret qui hè l'amou,* les Tribulations d'un petit monsieur qui fait l'amour :—*Qu'habetz la came fine et dure;* Vous avez la jambe fine et dure, dit-il à une jeune fille qui repousse, en riant, ses audacieuses façons; elle lui répond : —*Aco qu'ey de minya mesture,* Voilà ce que c'est que de manger de la méture.

XVII. Lou qui nou pot nou pinne.

Pinne, de *pinna*, sauter comme un cheval. — Què celui qui ne peut (sauter) — ne saute point. — On lit dans les prov. allemands d'Agricola : « Es soll keiner fliegen, die feddern sind yhm denn gewachsen », ce que Glandorp, XVIe siècle, a traduit et développé en ce distique :

Nemo volet prius ac pennas sibi senserit ortas,
Qui majora subit viribus, ille ruit.

Horace avait ainsi formulé ce principe d'antique sagesse : *Versate diu quid ferre recusent — Quid valeant humeri.* — La Fontaine a dit :

Où la guèpe a passé, le moucheron demeure.

Les Chinois ont ce proverbe : « La mouche voulant porter une montagne. »

XVIII. Lous caas hèn caas,
Y lou gatz hèn gatz.

Les chiens font des chiens,— Et les chats font des chats.— En fr. : « Tel père, tel fils. » En prov. : « Li chin fan pas de cat », Les chiens ne font pas des chats; et en basque : « Quelle est la pie, tel est son petit. » Oihenart, *Proverbes basques.*

XIX. Ni lou gat lèyt.

Ni le chat du lait. — Expression employée à l'adresse de toute personne qui, ayant grande envie de quelque chose, dit, par façons : Je n'en veux pas

XX. Quauqu'arré y-ha, quoand lou caa layre.

Il y a quelque chose quand le chien aboie. — « Jamais bon chien n'abbaye à faulte ». Oudin, *Curiosités françaises.*

XXI. Qu'ha minyat crabot.

Il a mangé du chevreau. — Celui qui ne tient pas en place; l'homme sautillant.

XXII. Que-s pause coum lou boeu, a l'oumpre deu nouguè.

Il se repose comme le bœuf, à l'ombre du noyer. — Un

homme qui travaille sans relâche. Le joug des bœufs est fait de noyer. — *Oumpre,* pour *oumbre,* n'est usité que dans quelques localités du Béarn.

XXIII. Qu'eu sab bou, coum au chibau la cibade de hèr.

Il y trouve bon goût, comme le cheval à l'*avoine de fer.* — Cela lui est aussi agréable que l'*éperon* au cheval.

Sab bou, ancienne expression. — G. de Ross., v. 2811 : *E quan K. l'auzit, no lhi saub bo.* C. Chabaneau. *Rev. des lang. rom.*, VII, pag. 151. Citation suivie d'une note excellente.

Cibade s'emploie aussi métaphoriquement en provençal : « Lou pebre : la civado de capelan ». F. Mistral, *Arm. prouv.*, 1874, pag. 81.

XXIV. Qu'ey demoure au tusc hère de lèbes,
Faute d'esta cassades.

Il reste au fourré beaucoup de lièvres, — Faute d'avoir été chassés. — Beaucoup de filles ne « coiffent sainte Catherine » que parce qu'elles n'ont pas été recherchées en mariage. Notre proverbe va quelquefois plus loin : il exprime de la défiance, un soupçon, à l'égard de certaines « vertus. »

XXV. Tau coum las gates
Soun t'arrata,
Tau las gouyates
Soun ta troumpa.

Comme les chattes—Sont pour prendre les rats,—De même les jeunes filles—Sont pour tromper. «Souvent femme varie,— Mal habil qui s'y fie. »

XXVI. Tua lou loup.

Tuer le loup. — Faire ripaille. Voici ce que l'on raconte au sujet de l'origine de cette expression proverbiale. Les jurats, les conseillers municipaux d'Ossau, ne se réunissaient jamais pour traiter des affaires de la vallée, sans se livrer avant, pendant ou après la session, à quelque réjouissance, *inter pocula.* La frairie était d'autant plus copieuse, qu'aucun d'eux n'avait à se préoccuper, pour sa bourse, du « quart d'heure de Rabelais. » Tout se payait sur les fonds de la communauté.

Mais, ces dépenses n'étant pas au nombre de celles qui pussent être autorisées par les règlements et les lois, on les consignait au budget sous la rubrique fallacieuse d'« indemnités accordées pour destruction des loups.»

Oiseaux. — Insectes. — Reptiles

I. **Agle nou s'abourreix sus mousque.**

Aigle ne fond sur mouche. — *De minimis non curat prætor.*

On ne voit pas un aigle attaquer une mouche
D'ANDICHON [1].

En provençal: « S'es jamai vist leioun faire la casse i lèbre. » *Arm. prouv.* 1859, p. 70.

II. **An de glandère,
An de paloumère.**

L'année où la glandée est abondante, — Il vient beaucoup de palombes. — Le passage de ces oiseaux par nos contrées a lieu en automne ; on leur fait la chasse de la Saint-Michel à la Saint-Martin :

III **A Sent-Miquèu,
L'apèu ;
A Sent-Luc,
Lou truc ;
A Sent-Grat,
Lou gran patac ;
A Sent-Marterou,
La flou ;
A Sent-Martii,
La fii.**

Se dit pour la chasse aux palombes ; elle commence le 29 septembre : — A Saint-Michel, — l'appeau, — et finit le 11 novembre : — A Saint-Martin, — la fin. — Les jours les plus favorables sont le 18, le 19 octobre et la Toussaint : — A Saint-Luc, — le coup ; — A Saint-Grat, — le grand coup ; — A la Toussaint, — la fleur (les meilleures).

[1] *La Chasse aux palombes*, par Messire Henry d'Andichon, curé-archiprêtre de Lembeye (XVIIIe siècle); Pau, Léon Ribaut, 1875.

IV. Arroumerat coum u golitz.

Pelotonné comme un rouge-gorge. — Pendant l'hiver, le pauvre petit oiseau frileux se ramasse en forme de boule. On dit aussi : *Tourrat coum u golitz,* Transi comme un rouge-gorge.

V. Cent esparbès nou-y gaharen pas ue laudete.

Cent éperviers n'y prendraient pas une alouette. — Des terres misérables, des maisons complétement ruinées. « Là où il n'y a rien, le roi perd ses droits. »

VI. Ha u tour a las sedades.

Faire un tour aux lacets. — C'est-à-dire aller voir s'il y a des oiseaux pris. *Sedades,* du lat. *seta,* crin : lacets de crins de cheval. Le proverbe s'emploie en parlant de quelqu'un qui va faire sa ronde, lorsqu'est venu le moment qu'on appelle « l'heure du berger. » On a dit plus d'une fois que l'amour n'est qu'un piége. C'est bien là ce que signifie notre expression proverbiale.

VII. Hardit coum u hazanhet de Sent-Martii.

Hardi comme un cochet de Saint-Martin. — Oiseau de passage; perché sur le sommet des haies, toujours en éveil, il est difficile à approcher. Il porte sur la tête une touffe de plumes qu'il hérisse de façon à lui donner quelque ressemblance à une crête ; de là, sans doute, le nom de *hazanhet,* diminutif de *hazaa,* coq ; il paraît dans nos contrées avant l'hiver, vers la Saint-Martin.

Cet oiseau, croyons-nous, n'est autre que « la huppe » ; dans ce cas, « hardi comme la huppe » serait une antiphrase. On lit dans le *Monde des oiseaux,* de Toussenel : « La huppe est le parfait emblème du parti des trembleurs ; braves gens qui relèvent fièrement la tête et parlent volontiers de couper celle de l'hydre de l'anarchie quand le pays est calme, mais qui rentrent dans leur cave pour peu que l'horizon se couvre de nuages ».

VIII. Fii coum berdet.

Fin comme verdier (le bruant). — Cet oiseau est de ceux

que l'on peut le plus facilement prendre à la glu; *fallere visco*, comme dit Virgile, *Géorg. I.*

IX. Lengue d'aucat.

Langue d'oison. — Personne qui est importune par son bruyant bavardage.

X. Plumat coum u merlou.

Plumé comme un merle. — Quelqu'un qui a tout perdu, que l'on a dépouillé, qui reste « nu comme un petit saint Jean.»

On peut être, en béarnais, « plumé comme un merle », sans avoir été, ainsi qu'on le dit en français, « plumé comme un pigeon » : celui-ci est toujours « une dupe » ; il n'en est pas de même de l'autre.

XI. Pressat coum lou coucut au mees de may.

Pressé comme le coucou au mois de mai. — Cet oiseau est alors en quête de nids de rouges-gorges et de fauvettes pour déposer ses œufs. Inutile d'expliquer l'allégorie du couplet populaire :

XII.

Si tous lous coucutz
Pourtaben sounetes,
Haren mey de brut
Que mile troumpetes.
Chut!
Has-tu entenut
Canta lou coucut ?

Si tous les *coucous* — Portaient sonnettes, — Ils feraient plus de bruit — Que mille trompettes. — Chut ! — As-tu entendu, — Chanter le *coucou?*

On en trouve une version languedocienne dans la *Revue des langues romanes,* IV, pag. 575.

XIII. Qu'ha parratz au cap.

Il a des passereaux dans la tête. — Un individu distrait, un peu fou, celui dont les idées se brouillent, comme se mêlent

souvent des volées de moineaux qui piaillent. En français populaire : « Il a une hirondelle dans le soliveau.» Alf. Delvau, *Dict. de la lang. verte.*

L'expression provençale « Aver des garris en testo », avoir de petits rats dans la tête, signifie aussi « avoir martel en tête.» Etienne Garcin, *Dictionnaire prov.-fr.*

XIV Qu'en abalaré coum u gay cerises.

Il en avalerait autant qu'un geai de cerises. — S'applique à la personne qui est plus que friande d'une chose. Il n'est point flatteur d'être comparé au geai, oiseau « exemplairement vorace.»

En français, et même en langue d'oc, on dit « manger comme un oiseau », pour signifier « manger très-peu.» C'est là une grande erreur, d'après M. G. de Cherville. « Je connais, dit-il, peu de jolies femmes, — peut-être devrais-je généraliser davantage, —qui, à table, résistent à la tentation d'avertir leur public qu'elles mangent *comme un oiseau.* Quelques-unes, et ce ne sont pas toujours les plus diaphanes, disent même *comme un colibri.* Ces dames ne se doutent guère que cette assimilation gracieuse leur attribue les facultés absorbantes d'un Gargantua.

« En raison de sa puissance digestive, de la rapidité qu'affecte chez lui la combustion sanguine, l'oiseau est, de tous les êtres, celui qui, relativement à son volume, bien entendu, consomme la plus grande quantité de nourriture. Il ne mange qu'un grain de millet à la fois, il est vrai ; mais ces grains se suivent presque sans trêve et sans relâche, tant que le soleil est sur l'horizon. Il mange en sautant, quelques-uns mangent en volant; il interrompt sa chansonnette pour croquer quelque chose, et, s'il rêve en dormant, c'est à coup sûr de quelque graine savoureuse, de quelque larve bien tendre.

» Je n'ai point expérimenté sur le canard, sur le dindon, qui appartiennent cependant au règne de l'ornithologie, mais que, par une de ces contradictions dont nous sommes coutumiers, nous avons choisis pour types de la voracité et de la gourmandise: j'ai pesé les aliments d'un oiseau de très-bonne compagnie, d'un serin ; j'ai également pesé, puis défalqué les

épluchures des graines d'alpiste que j'avais servies à mon sujet, et j'ai trouvé qu'il avait absorbé, dans une journée, le sixième à peu près du poids de son corps.

» Il en résulte qu'une belle dame qui mangerait comme mon oiseau, et qui, si vaporeuse que je la suppose, pèse encore ses 40 petits kilogr., aurait à faire passer 6 kil. 66 de nourriture dans son estomac de bengali, pour que sa prétention fût justifiée. » Journal *le Temps,* 8 mars 1875.

XV. Que-s semblen coum lou coucut et l'agasse.

Ils se ressemblent comme le coucou et la pie. — « Il y a autant à dire que du jour à la nuit » ; au XIII[e] siècle :

Villains vestu de gris entre les chevaliers
Resanble le cucu entre les espriviers.
GEFFROI, *Notices et Extraits.*

XVI. Soubent bau mey piula que siula.

Souvent il vaut mieux piauler que siffler. — Aller à petit train vaut mieux que faire grand tapage.

C'est en prenant encore les oiseaux pour terme de comparaison qu'on dit en béarnais : *Mantu cop, lou qui piule — Biu mey que lou qui siule;* Maintes fois, celui qui piaule—Vit plus longtemps que celui qui siffle. — Les personnes d'une constitution délicate résistent souvent plus longtemps que les autres, parce qu'elles se ménagent. « Les pots fêlés sont ceux qui durent le plus. »

XVII. A la flou ba toustemps l'abelhe.

A la fleur va toujours l'abeille.—C'est le *trahit sua quemque voluptas* » de Virgile.

XVIII. Bitzègues et parpalhoüs.

Choses légères, de peu de valeur, des riens. — La signification propre du mot *bitzègue* nous est inconnue. Viendrait-il de *bit,* vigne, et de *sègue,* haie, vigne sauvage, lambrusque? Mais on dit aussi : *Gritz et parpalhoüs,* grillons et papillons. *Bitzègue* pourrait donc être le nom d'une espèce de grillon.

XIX. Coum la pus, deu roc.

Comme la puce, du roc. — La citation qui suit fait comprendre ce que ce proverbe signifie : « Vers 1400, un gentilhomme béarnais du bailliage de Navarrenx (arr. d'Orthez), répondant au baile qui lui ordonnait de se rendre en armes à Morlaas (arr. de Pau), lui dit; qu'il se souciait de son ordre *Coum la pus deu roc* .» Arch. des Basses-Pyrénées.

XX. Escoupi-s aus digtz, ta gaha pus.

Se mouiller les doigts avec de la salive, pour prendre des puces. — Ne rien négliger pour arriver à ses fins.

XXI. Neuri-s de gritz.

Se nourrir de grillons. — On le dit de l'avare ; en français, on le fait vivre de moins que cela, « de pelures d'oignon », ou « de coquilles d'œuf. »

XXII. Que sera toustemps u pedoulh arrebestit.

Il sera toujours un pou vêtu. — Une personne de basse condition qui, devenue riche, fait de l'embarras.

XXIII. Que-y counti coum sus u punh de pus.

J'y compte comme sur une poignée de puces. — Ce n'est pas moins difficile à tenir qu'une poignée de fumée.

XXIV. Gras coum ue chichangle.

Gras comme un lézard. — C'est l'équivalent de « maigre comme un clou. »

La *chichangle* est le petit lézard des jardins, des vieux murs; on l'appelle encore *singraulhete*.

XXV. Qu'ey coum u escrèpi.

Il est comme un scorpion. — Un tout petit homme méchant.

Météorologie locale

I: Bed ere here, bed eth[1] hibèr,
Bed ere nèu darrè deu Bèr.

Vois la foire, vois l'hiver, — Vois la neige derrière le Ber. — Dès que vient la foire d'Oloron, 9 septembre, l'hiver approche ; la neige apparaît d'abord sur les sommets élevés, derrière le Ber, montagne du territoire d'Oloron.

II. Desempuixs la Candelère,
Quarante dies d'hibèr que y-ha encoère,
L'ours alabetz qu'ey entutat;
Si hè sourelh, aquet die, que ploure
Et ditz que l'hibèr ey darrè ;
Si mechant temps hè,
Que ditz que l'hibèr ey passat.

Depuis la Chandeleur,— Il y a encore quarante jours d'hiver, — L'ours alors est dans la caverne ; — S'il fait soleil, ce jour, il pleure— Et dit que l'hiver est après ; — S'il fait mauvais temps, — Il dit que l'hiver est passé.

« Le 2 février, jour de la Purification Notre-Dame, qu'on nomme Chandeleur, on disoit en Bourguignon : — « Si fait beau et luit Chandelours, — Six semaines se cache l'ours. » Ce que maintenant il faut rapporter au 12 février.

Si le douzième de février
Le soleil apparaît entier,
L'ours, estonné de sa lumiere,
Se va remettre en sa tanière,
Et l'homme ménager prend soin
De faire resserrer son foin ;
Car l'hiver, tout ainsi que l'ours,
Séjourne ainsi quarante jours.

Ces pronostics sont tirés du *Calendrier des bons laboureurs*

[1] Dans une partie du Béarn, l'article *lou, la* (le, la), est généralement remplacé par *eth, ere.*

pour 1618. Je n'ose dire : « prenez mon ours »; mais, dans le pronostic béarnais, l'*ours entutat que ploure,* l'ours *encaverné* qui pleure, a plus de sentiment que « l'ours, estonné de la lumière, se va remettre en sa tanière. »

Plus de deux siècles avant le *Calend. des bons lab.,* Gaston Phœbus avait écrit, dans le livre de la *Chasse :* « Les ours masles demuerent aussi dedens les cavernes XL jours sanz mengier et sanz boire, fors qu'ils *poupent* leurs mains, et, au XL[e] jour, issent hors. Et si celuy jour fet bel, ilz s'en retournent dedens leurs cavernes, jusques à autres XL jours ; quar ilz pensent que encore fera mal yver et froit jusques à celi jour. Et, si ledit jour qu'ilz issent de leurs cavernes fet let, ilz vont hors, pensant qu'il fera beau temps d'ilec en avant. »

Gaston Phœbus a introduit dans le français de son livre le mot *poupent,* sucent, qui est béarnais : *poupa,* dans notre idiome, signifie téter ; on appelle une nourrice *may de poupe,* mère de mamelle. En fr., dans la *Langue verte,* on dit : « Maman téton ». Alf. Delvau, *Dictionnaire.*

III. Si heuré ha de bères hilhes,
Martz que las y pilhe.

Si février a de belle filles, — Mars les lui enlève. — S'il arrive qu'il y ait floraison en février, la brise de mars la détruit.

IV. Heuré qu'ha de bères gouyes.
Martz que las hè mouquirouses.

Février a (quelquefois) de belles filles[1] ; — Mars les rend morveuses. Dans les Basses-Alpes, on dit proverbialement :

[1] Le mot *gouye*, fille, n'a plus aujourd'hui, en béarnais, que la signification de servante ; on dit prov.: *Gouye de gouye, gouye deu diable*, servante de servante, servante du diable.

« Belle gouge », belle fille, se trouve dans Rabelais : « Grandgousier espousa Gargamelle, fille du roi des Parpaillos, une belle gouge, etc. » Cit. *Gram. béarn.*, p. 36. (Pau, Veronese, 1858).

A la fin du siècle dernier, on employait, à Paris, le mot *gouge* dans le sens de prostituée :

La nation est une *gouge,*
Un sot fanatisme la perd :

« Quand février n'est pas rigoureux, mars écorche. » *Prov. et Dict. agricoles de France.*

V. Mountanhe clare, Bourdèu escu,
Plouye de segu.
Mountanhe escure, Bourdèu cla,
Plouye nou y-haura.

Montagne claire, Bordeaux obscur, — Pluie pour sûr. — Montagne obscure, Bordeaux clair, — Il n'y aura pas de pluie.

Le premier de ces deux prov. est usité aussi en Gascogne. Bladé, *Contes et prov.*

VI. Quoand hè tounerre en Labedaa,
Pren lou coutèt et coupe paa.

Quand il tonne en Lavedan, — prends le couteau et coupe du pain. — Ce proverbe est usité dans la vallée d'Ossau, où ne sont pas à redouter, pour les récoltes, les orages qui grondent, à côté d'elle, dans la région lavedanaise (H.-Pyr).

VII. Sent-Yan brabe et prous,
Sent-Pierre malacarous.

Saint-Jean est bon et doux, — Saint-Pierre acariâtre. — Il résulte d'observations locales, qui datent de loin, que le plus souvent il fait beau le jour de la Saint-Jean, et qu'il pleut et grêle le jour de la fête de saint Pierre.

VIII. Si bié d'Aulet,
N'hayes met;
Si bié d'Ixaus,
Hè-t pèe-descaus.

Si (le vent) vient d'Aulet,— N'aie point de crainte; — S'il vient d'Isseaux,—Fais-toi pied déchaussé (déchausse-toi, fuis au plus vite).

Elle arbore le bonnet rouge,
En attendant le bonnet vert.

Ce quatrain fut publié par le *Journal de la Cour et de la Ville*, lors de la première apparition du « bonnet rouge. » Le mot *gouge*, dans le premier vers, est suivi du mot » prostituée », pour explication.

Aulet est un « écart » de la commune d'Accous (arr. d'Oloron), et, du côté opposé, Isseaux est une forêt sur la montagne appartenant à la commune d'Ousse. Dès que le vent souffle du côté d'Isseaux dans le vallon de Bedous, il faut se hâter de cesser les travaux des champs ; il est immédiatement suivi de pluie.

XI. Tant qui ey boune la lue.

Tant qu'est bonne la lune. — Expression usitée pour signifier : profitons de la circonstance, elle est favorable. Allusion à la prétendue influence de « l'astre des nuits » sur notre atmosphère.

Proverbes divers

I. A cade pic l'estère.

A chaque entaille le copeau. — On n'y va pas de main-morte ; chaque coup produit son effet. Se dit aussi du railleur méchant que l'on appelle « un emporte-pièce. »

II. A chrestiaa qui ploure, judiu qui arrit.

A chrétien qui pleure, juif qui rit. — Le méchant se réjouit de ce qui afflige l'homme de bien. — Dans *Flamenca*, m. de Carcassonne, 681, f° 38 :

Per so fon dih ben a rason :
Autrui dol albadallao son.

» C'est pourquoi l'on dit avec raison que le deuil d'autrui n'est qu'aubades.»

III. Aco hè la pèt a la broye.

Cela fait la peau à la pâte. — Voilà qui complète l'affaire; c'est bien réussi. La *broye*, pâte de farine de maïs, nourriture très-commune dans les campagnes du Béarn, n'est arrivée au meilleur degré de cuisson que lorsque la peau est bien faite.

IV. A mieyes, coum lous cauterès.

A moitié, comme les chaudronniers. — Se dit à propos d'un partage fait ou à faire en deux parts égales; mais on ne sait pas bien pourquoi les chaudronniers interviennent dans cette expression. On prétend qu'ils exagéraient le prix de leur travail, et qu'en fin de compte ils le réduisaient à moitié.

V. Amicx de la coexe.

Amis de la cuisse. — Honni soit qui mal y pense! — ce sont les emprunteurs, les amis de la poche d'autrui. La culotte des montagnards a sur chaque cuisse une vaste poche.

VI. Ana-s'en a la punte de l'herbe.

Les poitrinaires s'en vont de ce monde quand « l'herbe commence à poindre. » On dit, en français, qu'ils meurent « à la chute des feuilles. »

Ces deux locutions proverbiales sont, pour le sens, réunies dans un « propos vulgaire », cité par Laurent Joubert, chancelier et juge de l'Université en médecine de Montpellier, XVIe siècle : « Quand la feuille monte et retombe, l'homme aussi tombe et retombe. » *Erreurs populaires*, etc., 2e part.

VII. Ana ta las castanhères.

Aller aux châtaigneraies. — A Pau, il y avait anciennement des châtaigniers sur la partie nord de la Haute-Plante ; le cimetière en était tout proche ; le proverbe signifiait donc : être enseveli.

VIII. Aqui ont justicie no a,
Dius no y avite.

Où il n'y a point de justice, Dieu n'habite pas. — Transcrit d'un document des Archives des Basses-Pyrénées, 1443. *Remontrances des États de Béarn*, E. 319, f° 243.

MM. Hatoulet et Picot ont mis dans leur recueil : — « *Oun a patz, Diu qu'habite* », Où il y a paix, Dieu habite.

IX. Aquiu qu'eu cadou lou hexot.

Là lui tomba le faix. — Là fut la difficulté, l'obstacle ; c'est là qu'il trébucha. *Hexot*, diminutif de *hèix*, faix, du lat. *fascis*.

X. Arrecoumanda-s a Nouste-Dame de Camalès.

Se recommander à Notre-Dame de *Camalès*. — Se sauver, s'enfuir, confier son salut à ses jambes, *cames*, en béarnais.

XI. Au bosc, oun bed mey de hoelhes que d'arbes.

Dans la forêt, on voit plus de feuilles que d'arbres. — On trouve parmi les hommes plus de têtes légères que d'esprits rassis, « plus de fous que de sages », et ce n'est pas le cas de dire avec la chanson : « Plus on est de fous, plus on rit. »

XII. Au hart la hartère.

Au repu, de quoi se repaître. — En fr. : « Porter de l'eau

à la rivière », ou bien « les fleuves vont à la mer. » Chez les Basques, on dit : « L'or va toujours aboutir à sa minière (à la bourse du riche). » Oihenart.

XIII. Au hart, la hartère;
Au praube, la misère.

Au repu, de quoi se repaître ;— Au pauvre, la misère. — En basque, *Prov.* d'Oihenart : « Celui qui a bon-heur a fourrage et bestail, et à celui qui n'en a point la paille même manque. »

XIV. Bèt d'hibèr, santat de bielh, amou de moussu,
Arré de segu

Beau (temps) d'hiver, santé de vieillard, amour de monsieur (de citadin), — Rien de sûr.

De Sauvages, II, 375, et bien d'autres recueils en langue d'oc donnent : « Bêou tën d'iver, santa dë viel ômë, proumêssos dë jhëntiliômë, qâou s'ën fîso n'ës pa sajh'ômë. »

XV. Bau mey ana tau boulanyè que ta l'apouticayre.

Il vaut mieux aller chez le boulanger que chez l'apothicaire. — Le prov. cévenol, *Rev. des Lang. romanes,* VI, p. 134, dit : « Vau mai anà'l mouli — Qu'al medeci. » Il vaut mieux aller au moulin — Qu'au médecin.

XVI. Berd coum la hièyre.

Vert comme le lierre. — Un individu gravement atteint d'une affection bilieuse. En fr. : « Jaune comme un coing. » La bile que le foie sécrète est, d'ordinaire, d'un jaune vert.

XVII. Bèsti coum u peix endrougat.

Bête comme un poisson qui, par l'effet de la *drogue* (le poison) jetée dans l'eau, a perdu sa vivacité et ne sait plus se conduire.

XVIII. Bèt chapèu, Moussu, si ère boste !

Beau chapeau, Monsieur, s'il était à vous ! — « Le geai paré des plumes du paon. »

XIX. Bibe de croutz y badalhoüs

Vivre de croix et (de) bâillements. — Être oisif, paresseux, ne faire que se croiser les bras et bâiller.

XX. Bisite de senhou,
Dab ue l'an, qu'en y-ha prou.

Visite de seigneur, avec une dans l'année, il y en a assez.— Proverbe dont l'origine remonte à la féodalité. La Fontaine a dit : « Notre ennemi, c'est notre maître. »

XXI. Birat s'es lou bent,
Ninete,
Birat s'es de l'autre estrem.

Le vent a tourné, — Ninette, — il a tourné de l'autre côté. — C'est-à-dire : « Il faut changer de ton. » Refrain que l'on chantait à Orthez au XVI[e] siècle, lorsque Tarride, chef de l'armée catholique, entra dans cette ville. » Nicolas de Bordenave, *Hist. de Béarn et Navarre,* publiée par Paul Raymond.

XXII. Bire-t aquere.

Tourne (détourne) de toi celle-là (cette chose-là). — Gare-toi, si tu peux. C'est le *Dî talem avertite casum,* transformé en *talem averte casum.*

XXIII. Boun jour, Moussu, l'abat d'Aspe que-b salude.

Bonjour, Monsieur, l'abbé d'Aspe vous salue ! — Se dit pour faire remarquer à quelqu'un, qui n'a pas l'air de s'en apercevoir, qu'on lui fait une politesse.

Aspe est l'une des trois grandes vallées du Béarn : Ossau, Aspe et Baretous.

XXIV. Bragant mey qu'u Cagot nou brague en hèste-ennau.

Plus fier qu'un Cagot ne l'est en jour de fête solennelle. — Le sens général de ce proverbe, qui se trouve dans la *Pastourale deu Paysaa,* la Pastorale du Paysan, de Fondeville[1], est facile à saisir ; mais il n'est guère possible d'en préciser la signification particulière. Pour quel motif les Cagots, ces parias

[1] Pièce citée et analysée : *Revue des langues romanes,* p. 561, D[r] Noulet, *Histoire littéraire des patois du midi de la France.*

du Béarn, avaient-ils sujet de montrer quelque fierté les jours où l'Église célèbre ses grandes fêtes? Leur semblait-il qu'ils étaient alors moins « maudits » que de coutume? En ces jours, y aurait-il eu, à leur égard, comme une « trêve de Dieu »? Ou bien, dans ces solennités, mieux vêtus que d'ordinaire, oubliaient-ils leur misérable condition et le témoignaient-ils par un contentement qui ressemblait à de la fierté? Point d'histoire ou trait de mœurs, il ne serait pas sans intérêt d'être fixé sur l'origine du proverbe.

Braga, être fier. Dans le vieux français, l'adjectif « bragart » signifiait « bien ajusté, hardi. » C. Hippeau, *Glossaire, XIIe et XIIIe siècles.*

Chacun fait le bragart
Et chacun n'a pas un patart.

En présence de ce proverbe français de Gabriel Meurier, XVIe siècle, est-il permis de croire que celui-ci puisse être béarnais dans le recueil de MM. Hatoulet et Picot :

Tau qui hè lou bragard
N'ha pas lhèu u patard.

Tel qui fait le hardi (le fier),— N'a pas peut-être un patard (un gros sou).

Cet exemple et beaucoup d'autres du même genre, que nous pourrions citer, montrent bien que MM. Hatoulet et Picot, et avant eux M. Vignancour[1], furent peu scrupuleux, mais sans parti pris certainement, dans le choix des proverbes qu'ils qualifiaient de *béarnais.*

Au sujet de *hèste-ennau* (pour *annau*), j'avais écrit, en 1859, dans la *Revue d'Aquitaine,* III, p. 553: « Les jours de grande fête, à Pâques notamment, les Béarnais se revêtent d'habits neufs ; aussi les grandes fêtes sont-elles appelées *hèstes-en-nau,* fêtes-en-neuf, c'est-à-dire que l'on célèbre en habit neuf. »

A cette explication je crois aujourd'hui qu'il faut préférer celle qu'a donnée M. Léonce Couture, dans le *Bulletin de la province ecclésiastique d'Auch,* III, p. 94 : « *Hèste-en-nau,* dit-il,

[1] *Poésies béarnaises,* t. II (Pau, Vignancour, 1860).

peut-bien être une altération de *hèste annau,* fête annuelle, qui se trouve dans l'*Automne* de J.-G. d'Astros, 1643 :

Moun Diu, lou boun oli !	Mon Dieu, la bonne huile (le vin) !
Arregausi jou que m'en boli,	Je veux m'en régaler,
Au menses cade hèste annau	Au moins à chaque fête annuelle.

« L'expression de fête *annuelle,* pour solennelle, est encore aujourd'hui consacrée par la liturgie, dans plusieurs diocèses de France. »

XXV. Brut de canalhe,
Hoecde palhe.

Querelle de canaille,— feu de paille. – « La canaio es lèu d'acord; La canaille est vite d'accord. » *Arm. prouv.,* 1874, p. 49.

XXVI. « Cadu que s'at sap.. » Atau disè
Lou qui lou c. cousut habè.

« Chacun le sait pour soi... » Ainsi parlait— Celui qui avait le c.. cousu.— Personne ne dévoile ses infirmités cachées.

XXVII. Chapèu bourdat
Nou crob toustemps bou cap.

Chapeau bordé — Ne couvre pas toujours bonne tête. — Le fabuliste a dit : « Belle tête, mais de cervelle point »; et Oihenart, dans ses *Prov. basques* : « Jaurégui a son pourpoint couvert de galons, mais le dedans n'est qu'estouppe. »

XXVIII. Coo de canabère :
Quoand te bey, que t'aymi hère;
Quoand nou-t bey,
Nou-y pensi mey.

Cœur de roseau (dit) : — Quand je te vois, je t'aime beaucoup ; — Quand je ne te vois point,— Je n'y pense plus.— Le cœur léger, celui qui ne peut avoir d'affection durable, parle ainsi. «Loing de l'œil, loing du cœur», J. Gruther, 1610(?) ; MM. Hatoulet et Picot, 1862, ont mis dans leur recueil, comme un proverbe béarnais : *Loenh de l'oelh, loenh deu coo.*

XXIX. Coo d'eschèu.

Cœur de sureau. — Celui qui reçoit aisément une impression.

Le mot béarnais *eschèu* est le même que le vieux français « séu, sehu. »

La rose laisse por l'ortie
Et l'églantier por le seu.

BARBAZAN, *Cont. et Fabl.*

Dans le *Glossaire roman-latin* du XIV[e] siècle, publié par M. Em. Gachet, on trouve *sehus* pour *sambucus*. En Normandie, dans l'Isère et dans la Meurthe, on dit *seu*.

XXX. Corde de laa.

Corde de laine. — Se dit d'un homme sans caractère.

XXXI. Courre Sagorre et Magorre.

Expression proverbiale qui a le même sens, mais se prend en plus mauvaise part, que celle-ci : « Courir la prétantaine »; — Hanter des lieux suspects.

Sagorre et Magorre, employés sans le verbe, signifient encore : Assemblage de gens de mauvaise vie.

Mots étranges, dont la forme peut rappeler le verbe béarnais *gourri*, vagabonder, et le substantif espagnol *gorron*, libertin, débauché. On remarque aussi qu'ils ont quelque ressemblance avec les noms de Sodome et de Gomorrhe.

XXXII. Cousturère maridade,
Agulhe espuntade.

Couturière mariée, aiguille épointée. — Il n'y a pas grand mal, si la jeune femme n'a cessé de travailler de son état que pour s'occuper de son ménage et s'acquitter de tous ses devoirs à l'égard de son mari et de ses enfants.

XXXIII. Crapaut et bibe.

Crapaud et vivre. — La Fontaine a dit, dans la fable *la Mort et le Bûcheron* : — « Plutôt souffrir que mourir, — C'est la devise des hommes. »

XXXIV. Da l'estrèyte.

Occasionner un saisissement de peur, l'effet d'une surprise.

Despuixs aquere hèyte,
La hount qui tout bedou,

La houn,oun de l'estrèyte,
Bèt aute noum prengou ;
Entre las pastouretes
D'aquet gauyons contou,
  Ere se mentabou :
Ma hount de las Poupetes.

HATOULET, *Chans. inéd.*

Depuis ce fait,—La fontaine qui avait tout vu,—La fontaine où *la surprise avait eu lieu,* —Prit un autre joli nom ; —Parmi les pastourelles —De ce charmant canton, —Elle fut appelée: — La fontaine des Tetins.

Henri IV n'avait pas oublié l'expression proverbiale béarnaise *da l'estrèyte;* elle se trouve dans son français. Il écrivait, le 28 novembre 1590, au duc de Nevers : « Nous avons résolu de partir demain du matin et nous trouver au rendez-vous..., et là avec tous les gens de guerre et arquebusiers à cheval, essayer de *donner quelque estrette* aux ennemis. »

XXXV. De la punhère biu Martii.

De la mouture vit Martin (le meunier). — En fr., d'après saint Paul : « Le prêtre vit de l'autel. »

XXXVI. De l'homi maridat,
Nou-n y-ha que la mieytat.

De l'homme marié,— Il n'y en a que la moitié. — Dès qu'il est marié, l'homme n'appartient plus tout entier à ses amis.

XXXVII. Dessus toutz qu'ha la clau.

Sur tous il a la clé. — Il a la supériorité. Dans le français populaire : « A lui le pompon ! » Notre expression pourrait venir de ce que *habé la clau,* avoir, tenir la clé, est l'attribut du maître de la maison. Mais, en français, dans le langage de la chasse, on appelle « clés de meute » les meilleurs chiens, ceux qui conduisent les autres.

XXXVIII. Deu peu rouye et deu Cagot
Saube-t si potz.

De (l'homme qui a les) cheveux roux et du Cagot — Sauve-toi

si tu peux. — Dans le *Roman de Cristal,* f° 332, XIII° siècle : « Entre rous poil et felonie — S'entreportent grant compaignie » ; Entre poil roux et méchanceté il y a de grands rapports. Le Roux de Lincy, *Prov. fr.,* II, p. 490. — On trouve dans ces prov. le haïssable souvenir de Judas. On dit encore en fr. « poil de Judas », pour signifier : cheveux roux, barbe rousse. Par *Cagot,* dans notre adage, il faut entendre un individu de la caste dont nous avons parlé plus haut, et qui était en Béarn l'objet d'une publique réprobation.

Dans Voltoire, prov. 545, on lit :

Si lou gran ere balen
È lou petit passien,
Lou rousseau leyau è boun,
Tout lou mound seré parion.

Si le grand était vaillant — et le petit, patient ; — Si le « roux » était loyal et bon, — Tout le monde serait pareil.

XXXIX. En boune maysou, paa du et lenhe seque.

En bonne maison, pain rassis et bûche sèche. — On n'a pas à se procurer, au jour le jour, de quoi se nourrir et se chauffer.

XL. Eth crimalh qu'ey eth mèste d'ere maysou.

On n'est maître, possesseur de la maison, que lorsqu'on a eu en main la crémaillère. — Allusion à un usage très-ancien et fort peu connu aujourd'hui.

Dans un document daté de 1345, Archives des Basses-Pyrénées, E. 1916, on lit : « Lo beguer de Pardies ba entrar a l'hostau e ba prener lo crimalh e ba u meter a Bone en la maa, en senhau que, per nom deu senhor, eig la mete en possession deudit loc, e totz soos bees, e causes, e de totes sas apertiences dedentz e deffore, e la n ffe, e la n instituexs daune e mayor e sobiraa » ; Le viguier de Pardies[1] entra dans la maison, prit la crémaillère et la mit en la main de Bonne, pour marquer qu'au nom du seigneur il la mettait en possession dudit lieu, de tous les biens et objets en dépendant, dedans et dehors, et il l'en institua souveraine maîtresse.

Eth crimalh, appliqué à une personne, s'emploie encore

[1] Commune du canton de Monein, arrondissement d'Oloron.

comme synonyme de *cap-maysoau*, chef de maison. On sait qu'en fr. l'expression proverbiale « pendre la crémaillère » signifie : donner un repas pour célébrer son *installation* dans un nouveau logement.

XLI. Fadi ! Fado !
Cinq ath [1] so.

Fat ! Fat ! cinq pour un sou. — S'applique à toute personne qui n'a d'autre *valeur* que celle d'une toilette le plus souvent ridicule par trop de recherche.

En français, on dit d'un sot bien paré : « Mieux vaut le licol que la bête. »

XLII. Gaha lou quoate.

Prendre le quatre. — Au sens de « prendre le large », ou « jouer des jambes », s'échapper. On ne sait quelle est l'origine de cette singulière locution; se trouverait-elle dans l'explication suivante : « Aller par quatre chemins »? On voudra bien ne prendre ce rapprochement que pour ce qu'il peut valoir :

« L'expression *aller par quatre chemins* fait peut-être allusion à ce qui se pratiquait chez les Francs, lorsqu'on affranchissait un esclave : on le plaçait dans un carrefour qu'on appelait la place des Quatre-Chemins, *compitum Quatuor Viarum,* parce qu'elle aboutissait à quatre chemins, et on prononçait cette formule : *Qu'il soit libre, et qu'il s'en aille où il voudra.* » Quitard, p. 217.

XLIII. Gahe-t aco, boute-t-y sau.

Empoigne-ça, et mets-y du sel. — Locution employée comme celle-ci, en fr.: « Attrape-toi cela », à l'adresse de quelqu'un que l'on vient de châtier, ou à qui il est arrivé quelque chose par sa faute.

XLIV. Gare a d'autes perulhes.

Littéralement : Gare à d'autres petites poires sauvages. — *Perulhes* s'emploie au sens qu'a le mot « prunes », en français, dans l'anecdote qui suit, empruntée au *Dictionnaire* de M. Alf.

[1] Article contracté, du dialecte oloronais, pour *a, eth*, au.

Delvau : « Un jour, Sully, accourant pour prévenir Henri IV des manœuvres de l'ennemi, le trouva en train de secouer un beau prunier de damas blanc : — Pardieu ! Sire ! lui cria-t-il, nous venons de voir passer des gens qui semblent avoir dessein de vous préparer une collection de bien *autres prunes* que celles-ci et un peu plus dures à digérer. »

XLV. Habé lou toupii malau.

Avoir le pot malade. — En français, ne fait-on pas à peu près de même, du crâne humain, une « faïence », lorsqu'on dit proverbialement : « Avoir la tête fêlée » ?

XLVI. Habilhat de la pèt de Couhet.

Habillé de la peau du Diable. — Un mauvais garnement. — Le seul mot que nous ayons trouvé, pouvant se rapporter à *couhet,* diable, c'est l'espagnol *cohechar,* qui signifie suborner, corrompre.

XLVII. Ha carbou
Nou hè cap deshaunou.

Faire du charbon — Ne fait nul déshonneur. — « Il n'y a point de sot métier » ; métier honnêtement pratiqué, bien entendu.

XLVIII. Ha la camaligue.

Mot à mot : Faire la jarretière. — C'est, dans une lutte, passer et replier la jambe derrière celles de l'adversaire, pour le faire tomber ; au fig. : « Donner le croc-en-jambe », au sens de renverser les desseins de quelqu'un.

XLIX. Ha lou limasourd.

« Voltaire a dit au sujet de l'escargot et de la limace : Je crois l'une et l'autre espèce sourdes; car, quelque bruit qu'on fasse autour d'elles, rien ne les alarme. Si elles ont des oreilles, je me rétracterai ; cela ne coûte rien à un galant homme.

» Voltaire n'est pas le premier qui ait observé cette surdité ; les Béarnais ont une ancienne expression qui le prouve, et qui offre en même temps un terme expressif manquant à la langue française. Ils appellent *limachourt* un homme rusé, qui feint

de ne pas entendre. Le colimaçon se nomme *limac* dans leur idiome, et *limac-sourd* veut dire colimaçon sourd; de manière que l'on compare, en Béarn, la surdité apparente de cet homme à la surdité réelle du colimaçon, depuis plus de cinq cents ans. Il fait le *limasourd,* prononcent les Béarnais, pour dire : Il feint la surdité du limaçon, parce qu'il ne veut pas entendre.

» J'aime le dialecte de mon pays, et j'ai cru lui devoir cette remarque. »

Ces lignes sont tirées du tome IV des *Aventures de Messire Anselme,* ouvrage de notre compatriote Hourcastremé (Paris, Lemierre, libr., 1796).— Pour mon compte, je n'y saurais reprendre qu'une chose au sujet de la locution proverbiale : *Ha lou limasourd*, faire le sourd comme un limaçon. Notre Béarnais me semble être un peu Gascon lorsque, sans en donner la moindre preuve, il affirme que l'origine du proverbe remonte à plus de cinq siècles.

Dans l'argot des voleurs, « lime sourde » signifie aussi un « sournois. » Alf. Delvau, *Dict. de la langue verte.*

Le béarnais *limasourd* et le français *in partibus* « lime sourde » n'auraient-ils pas une origine commune, se rapportant au « limaçon » plutôt qu'à la « lime » ?

Et, dans ce cas, l'expression « faire la lime sourde » ne devrait-elle pas avoir une autre signification que celle qui lui a été donnée par H. Le Gai, dans la *Petite Encycl. des prov.* : « Chercher, par des menées secrètes, à nuire à quelqu'un » ?

L. Ha puntetes.

Se dresser sur la pointe des pieds. — « Faire la courte échelle à quelqu'un », pour l'aider à monter, pour lui faciliter les moyens d'arriver au but où il tend. Il y a une exacte correspondance d'idées entre notre diminutif *puntetes* et la locutien française « *courte* échelle. » Il en faut dire de même de l'expression employée par B. des Périers, *Nouv.* CVIII : « L'un des deux jouvenceaux se présenta au danger pour *faire planchette* à la jouissance de son ami. »

LI. Hardit, Pèle! Pay qu'ey hart!

Hardi, petit Pierre! Père est plein! —Ainsi parle l'égoïsme lorsqu'il est repu, il croit que personne n'a rien à désirer.

Quand Auguste *avait bu*, la Pologne était ivre.

LII. Ha toupiis.

Faire des pots. — C'est-à-dire être mort : un pot cassé et un crâne ont quelque analogie de forme.

LIII. Ha u pic au crimalh.

Faire un cran à la crémaillère. — On dit en fr. : « Faire une croix à la cheminée », lorsque l'on a à constater une chose peu ordinaire, un trait de générosité chez un avare, un trait d'esprit échappé par mégarde à un sot. Hilaire Le Gai, *Petite Encycl. des prov.*

LIV. Hayam bii, biengue d'oun biengue!

Ayons du vin, quelle qu'en soit la provenance ! — *Nunc est bibendum!* disait Horace ; et lui, non plus, ne buvait pas toujours du pur Falerne, du vieux Massique. Il écrivait à Mécène, *Ode* xx, l. 1, *Vile potabis modicis Sabinum — Cantharis...* « (Chez moi) tu boiras dans de modestes coupes un pauvre vin du Sabinum.... »

En Béarn, des buveurs, moins modérés qu'Horace, ajoutent, le verre en main :

Pinta dinqu'a Nadau, et, lou qui pousque,
Dinqu'a Pentacouste ;
Si lou bii ey bou,
Dinqu'a Marterou,
Et, si ey bou lou bii,
Dinqu'a Sent-Martii.

Pinter jusqu'à Noël, et, si l'on peut, — Jusqu'à la Pentecôte ; — Si le vin est bon, — Jusqu'à la Toussaint, — Et, si bon est le vin, — Jusqu'à la Saint-Martin.

LV. Hère manque, chic abounde.

Beaucoup vient à manquer, peu dure. — Souvent, les gens qui ont beaucoup, *hère,* dépensent sans compter et se ruinent, tandis que ceux qui ne possèdent que peu de chose, *chic,* en sont ménagers et le conservent.

LVI. Hilh de la may,
Parent deu pay.

Fils de la mère, — Parent du père. — Il n'y a point là de quoi

être fier, eût-on pour mère une duchesse. — « Grant honte feit à sa mère, — Qui ne resamble son père. » Proverbe du XIII[e] siècle.

LVII. Hoec de palhe pot ahoega la maysou.

Feu de paille peut mettre en feu la maison. — De petites causes produisent quelquefois de grands effets ; il suffit d'une étincelle pour allumer un incendie. « De petite scintille s'enflambe une ville. » Gabr. Meurier, *Trésor des sentences,* XVI[e] siècle.

LVIII. Hoegeret d'abitalhetes,
Neurit de brigalhetes,
Bestit de pedassous,
Aquet ha tres grans doulous.

Avoir petit feu avivé avec des branchettes,— Ne se nourrir que de miettes, — Être vêtu de morceaux rapiécés, — C'est avoir trois grandes douleurs.

S'applique aux malheureux dénués de tout. Aucune circonlocution, en français, ne saurait rendre l'expression d'excessive misère qu'il y a dans ces diminutifs : *hoegeret, abitalhetes, brigalhetes, pedassous.*

LIX. Hort minya,
Hort triballa.

Bien manger, — Bien travailler. — « Qui veult avoir bon serviteur, il le faut nourrir.» Le Roux de Lincy, *Prov. fr.,* II, p. 409.

Laurent Joubert, dans ses « Propos vulgaires », XVI[e] siècle, fait cette question : « Est-il vrai que ceux qui ne mangent pas beaucoup ne sont pas robustes au travail ? »

LX. La boune menatyère
Que hè la hilhe la prumère.

La bonne ménagère — Enfante la fille la première. — Elle veut assurer la continuité de la bonne tenue de la maison.

LXI. La cautère qu'ey grane, qu'en y-ha u gahot ta cadu.

La chaudière est grande, il y a une cuillerée (de ce qu'elle contient) pour chacun.— Il y a tant de maux dans ce monde ! Chacun en a sa part.

LXII. La dent
Qu'ha talent.

La dent — A (bonne) volonté. — Ce n'est pas l'appétit qui manque.

LXIII. La moulhè nou t'haye la causse.

Que ta femme ne te prenne point les chausses. — On ne voulait pas en Béarn, paraît-il, de femmes qui «portassent les culottes.» Précautions inutiles souvent, ici comme ailleurs. On prétend que Caton l'Ancien disait: «Nous autres Romains, nous gouvernons tous les hommes du monde; mais, en même temps, nous sommes tous gouvernés par nos femmes; donc, ce sont les femmes qui gouvernent l'univers, qui sont les maîtresses.» Le Gai, *Petite Encycl. des prov.*

LXIV. La perne qu'ey minjade,
Tabee lou cambalhou,
La gounède coupade,
Et lou hourn que n'ey bou.

La pièce de lard (que l'on suspend au plafond) est mangée, — Le jambon aussi, — La « gonelle » coupée, — Et le four n'est pas bon.

Proverbe de la vallée d'Ossau. Se dit des gens ruinés; ou bien, dans les circonstances où l'on a fait de la dépense, pris beaucoup de peine pour n'avoir rien qui vaille. Employé dans le premier sens, il se rapproche du prov. fr. du XVI[e] siècle : « Prodigue et grand buveur de vin, — Fait rarement four ni moulin. »

LXV. Leca-s'en lous potz.

S'en lécher les lèvres. — Savourer une chose, en jouir avec délectation.

Henri IV écrivait à Sat-Geniès, fin de juillet 1585: « Je travaille plus qu'il n'est croyable à préparer des sauces à nos ennemis, que je m'assure qu'ils ne s'en lècheront point les lippes.»

LXVI. Lèd coum u becut.

Laid comme un *becut*.— «Bécut» est le nom que l'on donne à une espèce de loup-garou.

LXVII. Lengue de quatourze.

Langue de quatorze. « Caquet-bon-bec. » Pareille langue est

deux fois plus vaillante que celle d'un de ces avocats qui étaient jadis appelés : « Orateurs de sept heures. »

LXVIII. Lou cap qu'eu hume
Coum u toupii de castanhes.

La tête lui fume — Comme un pot où l'on fait bouillir des châtaignes. — C'est un évaporé.

LXIX. Lou bent de la bouque nou coste arré.

Le vent de la bouche (la parole) ne coûte rien.—Ainsi s'exprime un ingrat, celui qui ne croit devoir aucune reconnaissance pour des paroles dites en sa faveur, et qui lui ont fait obtenir ce qu'il désirait.

LXX. Lou bii qu'apère la cansou.

Le vin appelle la chanson. — « D'avoir beu, on chante mieux. » Laurent Joubert, XVI[e] siècle, *Erreurs populaires et propos vulgaires.*

LXXI. Lou curè nou ditz pas dus cops la misse.

Le curé ne dit pas deux fois la messe. — *Non bis in idem;* ou bien les personnes à qui l'on applique ce proverbe n'admettent point le *bis repetita placent.*

LXXII. Lou moulet qu'eu prut.

Le mollet lui démange. — Se dit d'un individu qui éprouve le besoin de marcher, de quitter le lieu où il se trouve. L'équivalent, en français, est : « Les pieds lui frétillent. »

LXXIII. Marchand courtes
Croumpe a quoate y ben a tres.

Marchand courtois — Achète à quatre et vend à trois. — Il y a là évidemment une antiphrase : un marchand qui se montre « courtois » au point de vendre moins cher qu'il n'achète n'est qu'un imbécile ou un fripon.

LXXIV. Mey bau u gnac de caa
Qu'u pot de caperaa.

Mieux vaut être mordu par un chien que baisé par un prêtre. — Allusion au « baiser de Judas. »

LXXV. Mey debot que lou boun Diu.

Plus dévot que le bon Dieu. — « Plus royaliste que le roi. » *Ne quid nimis,* disait Térence; gardons-nous de l'excès.

Les Grecs avaient écrit, en lettres d'or, les mots Οὐδὲν ἄγαν, sur l'autel du temple d'Apollon, à Delphes.

LXXVI. Mey lèu lou clot que la despense.

Plutôt la fosse que la dépense.—Détestable souhait, expression du plus mauvais sentiment à l'égard des personnes auxquelles, par un devoir naturel, par des obligations sociales ou légales, on est tenu de fournir la subsistance, des secours.

LXXVII. Minya dab lous Apostous.

Manger avec les Apôtres. — Se servir, pour manger, de « la fourchette d'Adam. » On ne sait pourquoi *Apostous* est employé, en béarnais, pour désigner les doigts.

Dans l'argot des voleurs, le mot « Apôtres » a la même signification. Alf. Delvau, *Dict. de la lang. verte.*

En provençal, *li det* sont *li cinq sardino.* F. Mistral, *Arm. prouv.,* 1874, p. 81,

LXXVIII. Minya lou paa deu Rey.

Manger le pain du Roi. — Être en prison. « Les geôliers auront leur recours par-devant la Cour en la Toùrnelle, pour être remboursés sur les deniers du fisc, du pain du Roy qu'ils fournissent aux condamnés. » *Priviléges et règlem. du pays de Béarn.*

LXXIX. Minye-sentz et cague-diables.

Celui qui se nourrit de piété et déverse du fiel. — Virgile a dit : *Tantæ-ne animis cœlestibus iræ!* Et l'auteur du *Lutrin*:

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots !

« Manger des patenôtres et chier des *ave.* » Oudin, *Curiosités fr.,* p. 321 ; Le Roux de Lincy, II, p. 201.

LXXX. Nat dissatte sens sou,
Nade gouyate sens amou.

Aucun samedi sans soleil,— Aucune jeune fille sans amour.

— « Nul samedy sans soleil »; Gruther, 1610 (?).— « Le soleil par excellence, — Au samedi fait la révérence. » *Calendrier des bons laboureurs*, 1618. Dans la Haute-Saône, on dit :

En hiver comme en été,
Jamais samedi ne s'est passé
Que le soleil n'y ait mis son nez.

En Gascogne : « James beuso sens counseil, — Ni dichapte sens soureil ». Ms. Daignan; cit. Bladé, *Cont. et prov. recueillis en Armagnac*.

Et dans l'Aveyron : « Il n'y a pas de samedi sans soleil, — Ni de vieille sans conseil. » *Prov. et Dict. agricoles de France.*

LXXXI. N'ey pas coum l'abat de Carcassoune :
Qui ly prèste, ly doune.

Il n'est pas comme l'abbé de Carcassonne : — Qui lui prête, lui donne. — Un bon débiteur. Ce proverbe n'appartient au Béarn que par l'usage qu'il en fait. Quel était cet abbé de Carcassonne, qui ne rendait pas ce qu'on lui avait prêté?

LXXXII. N'habé ni hoec ni halhe.

N'avoir ni feu ni (bout de) chandelle de résine. — S'emploie pour signifier : ne rien posséder, être dans la plus profonde misère.

LXXXIII. N'habé ni coo ni courade.

N'avoir ni cœur ni « corée. » — C'est-à-dire, selon le cas, manquer de cœur ou n'avoir pas de pitié, et quelquefois, tout ensemble, être sans courage et sans commisération.

Corée ne se trouve pas dans le *Dictionnaire* de Littré : il était usité au XVIe siècle ; on lit dans les *Contes,* etc., de Bonaventure des Périers, *Nouv.* xxxvi (Paris, Gosselin, 1841) : « Le curé s'en va acheter force *courées* de veau et de mouton, et les mit toutes cuire dedans une grande oulle, délibéré d'en festoyer son évêque. »

Ch. Nodier ajoute en note : « *Courées,* pour *corées,* comme les Parisiens prononçaient alors ; c'est le cœur, le foie, la rate, les poumons, soit du mouton, soit du veau. Le tout s'appelle aussi *fressure.* »

LXXXIV. Ni pigue, ni ausèt.

Ni pie (?), ni oiseau.—*Pigue* doit être, ici, une altération de *peix*, poisson. *Ni peix, ni ausèt ;* ni poisson, ni oiseau ; comme on dit en français : « Ni chair, ni poisson. »

LXXXV. Nou deshabilhetz sent Yan, ta habilha sent Pierre.

Ne deshabillez pas saint Jean, pour habiller saint Pierre. — Ce que vous faites, ne vous avance guère. On dit, en français, dans le même sens, mais pour un cas particulier : « Faire un trou pour en boucher un autre. »

LXXXVI. Nou-n y-ha pas tau clot deu caxau.

Il n'y en a pas pour le creux de la grosse dent. — Ces mòts rappellent ce que La Fontaine a fait dire au « petit poisson » : qu'il ne saurait « fournir, au plus, qu'une demi-bouchée. »

LXXXVII. Nou-p tiretz u oelh, ta creba lou deu besii.

Ne vous arrachez pas un œil, pour crever celui de votre voisin. — On dissuade ainsi d'entreprendre, de poursuivre un procès. L'expérience a montré que souvent, dans le moins mauvais, « On perd une vache pour gagner un chat. » Perny (des Missions étrang.), *Prov. chin.*

On trouve dans l'*Armana prouvençau,* 1862, pag. 64 : « N'i'a mai que d'un que pèr embournia un enemi se crèbon li dous iue » ; et, à la page 34 : « Quau gagno un proucès, gagno uno galino en perdent uno vaco. »

LXXXVIII. Nou s'en amassaré pas ta paga.

Il est si mauvais payeur, qu'il ne se baisserait pas pour ramasser de quoi acquitter ses dettes.

LXXXIX. Nou y-ha pas habut au mounde
Qu'ue boune mayrastre ;
Lou loup que la s'ha minyade.

Il n'y a eu au monde — Qu'une bonne marâtre, —Le loup l'a dévorée. — « Qui a marâtre — A le diable à l'âtre. — La mauvaise réputation de ces femmes date de loin :

Pocula..... sævæ infecere novercæ
Miscueruntque herbas et non innoxia verba.
Virg., *Géorg.* II.

« Les marâtres cruelles faisaient boire des breuvages empoisonnés en prononçant des paroles magiques. »

XC. Nou y-ha poudé coum deu qui pintre las mounyetes.

Il n'est pouvoir que de Dieu ; littéralement : de celui qui peint les haricots. Dans Racine : « Il donne aux fleurs leur aimable peinture.»

XCI. Nou y-ha jamey nat hou ! hou !
Que n'y-haye u chou ! chou !

Il n'y a jamais de *oh ! oh !* — Qu'il n'y ait un *chut ! chut !*— Il y a toujours quelque chose à taire dans ce que l'on admire le plus. « La perfection n'est pas de ce monde. »

XCII. Oun ey lou Rey,
Qu'ey lou carrey.

Où est le Roi, — Est le charroi. — C'est-à-dire, ajoute M. Vignancour, p. 236, il y a grand mouvement, tout y abonde. Voici, à notre sens, l'explication de ce proverbe : On lit dans les anciens *Priviléges et Règlements du pays de Béarn :* « S'agissen de las reparatious necessaris per lous Castets, Edificis, Jardins deu Rey, lous carreys nou seran commandats que dens l'estendude de dues lègues deus locs ond lasdites reparatious se faran.. ... Aucune communautat nou podera se redimir deusdits carreys »;—Au sujet des réparations nécessaires pour les Châteaux, Edifices, Jardins du Roi, les charrois seront commandés sur une étendue de deux lieues autour des endroits où les réparations devront se faire..... Aucune communauté ne pourra se racheter de ces charrois.

XCIII. Paraule nou bau papè.

Parole ne vaut papier. — *Verba volant, scripta manent.*

XCIV. Paraules pègues a bouxètz.

Paroles sottes à boisseaux. — Que de gens « caquetant au plus dru », comme dit le fabuliste, parlent de tout et ne savent rien ! « Le sage parle peu ; le grand parleur ignore beaucoup. » *Prov. chinois.*

XCV. Part au sac, part à la manche.

Part au sac, part à la manche. — Un escamotage. Se dit de quelqu'un qui fraude, à son profit, en faisant pour autrui les parts d'une chose.

XCVI. Parti sentourete,
Tourna putete.

Partir pèlerine, retourner petite p.. . — *Sentourete*, pèlerine; un pèlerin, dans notre idiome, s'appelle *u sentourè*, celui qui va vénérer les reliques des saints. — En français, au XIII[e] siècle, on disait des pèlerins : « Qui bon i vont, mal en reviennent. » Les Espagnols répètent en communs proverbes : « Si fueres a buscar novia, — Que no sia en romeria »; Si tu veux chercher une femme, que ce ne soit pas dans les *romerias* (pèlerinages) ; « A las romerias y a las bodas, — Van locas todas »; Aux *romerias* et aux noces vont toutes les folles. Baron de Nervo, *Dictons et Prov. espagnols.*

Dans l'une des *Romances du Cid*, on trouve : « Las *romeras* a veces — Suelen fincar en *rameras* »; Les pèlerines parfois — Deviennent des prostituées. Damas-Hinard, *Romancero espagnol*, II, p. 50 et 66.

XCVII. Pèc coum u briac.

Sot comme un (homme) ivre. — Celui qui est « bête comme un pot. »

XCVIII. Peresse, bos soupe ? — Oui, pay.
Bè-n cerca l'escudèle. — Nou-n bouy pas.

Paresse, veux-tu de la soupe ? — Oui, père. — Va chercher l'écuelle ? — Je n'en veux pas.

En provençal : « Pereso, vos de soupo? — O. — Fai-n'en. — N'en vole ges ». *Arm. prouv.*, 1874, p. 107, d'après de Sauvages, *Dict. langued.*

XCIX. Porte uberte goarde maysou.

Porte ouverte garde maison. — La confiance est quelquefois la meilleure des sûretés. Ce n'est point l'avis de Lafontaine :

Deux sûretés valent mieux qu'une,
Et le trop en cela ne fut jamais perdu.

C. Praube coum la lèni.

Pauvre comme la lente. — « Dans l'argot méprisant des bourgeois, l'homme pauvre est traité de « pouilleux ». Alf. Delvau, *Dictionn. de la lang. verte.*

CI. Quoand tout seré binagre !

Quand tout serait vinaigre ! — S'emploie au même sens que : « Ce n'est pas la mer à boire ! »

CII. Qu'ayme tant lou tribalh, que s'y couchare dessus.

Il aime tant le travail, qu'il se coucherait dessus. — C'est « l'ami des œuvres faites. »

CIII. Qu'ha came dinqu'au youlh.

Elle a la jambe jusqu'au genou. — Se dit d'une personne dont on exagère les qualités, mais qui n'a rien que n'aient les autres.

CIV. Quauqu'arré bee y-ha,
Quoand la camise au c. s'esta.

Pour que la chemise se colle..... quelque part, il faut bien qu'il soit resté là de.... la colle. Sans descendre si bas, on dirait en français : Si son mouchoir a de la morve, c'est qu'il en avait au nez. — « Il n'y a pas de fumée sans feu. »

« Sans le c.., la chemise ne serait breneuse ». Le Gai, *Petite Encycl. des prov.*

CV. Que craque aberaas.

Il fait craquer, il croque des noisettes. — Celui dont on dit, en français, lorsqu'il raconte ou qu'il écoute ce qui plaît à sa méchanceté : « Il boit du lait. »

CVI. Que ditz misse baxe.

Il dit messe basse. — S'applique à quelqu'un qui grommelle ; on l'entend murmurer comme le prêtre disant bas la messe.

CVII. Que hè mechant ha dab bèstis.

Littéralement : Il fait mal faire avec (des gens) bêtes. — Travaillent-ils pour vous, ils gâtent la besogne ; avez-vous des relations avec eux, ils vous compromettent.

CVIII. Que-m hètz arride lous caxaus.

Vous me faites rire les grosses dents. — Pour signifier : « Vous me faites crever de rire. » On le dit aussi, sur le ton de l'incrédulité, au sens de : « Vous me la donnez belle. »

CIX. Qu'en ha de pregoun.

Il en a de profond. — Il est riche. C'est ce que signifie pareillement le français populaire : « Il a le sac », ou « Il en a dans la profonde (la poche). »

CX. Que s'ha perdut lou bounou.

Il a perdu sa bonde. — Il a un flux de ventre ; et aussi : « Il a peur. »

CXI. Qu'ey u capit.

Un homme grossier. — On appelle *capit*, en béarnais, la partie la plus grossière de l'étoupe.

CXII. Que y-escoupeix,
Coum u aboucat sus u escut de seix liures

Il y crache dessus — Comme un avocat sur un écu de six livres. — L'individu de qui l'on parle ainsi accepte avec empressement ce qu'on lui offre.

CXIII. Qu'eu prut l'aurelhe.

L'oreille lui démange. — Il est inquiet ; « Il a la puce à l'oreille. »

CXIV. Qu'ha bou tos.

Il a bonne auge. — Il est bien nourri. Un gaillard dont on *admire* l'embonpoint.

CVX. Qu'ha cargat de tort.

Il a chargé de travers.— Ivrogne qui, sous le poids du vin, fait des zigzag.

CXVI. Qu'ha dues poumes,
L'ue a la bouque, l'aute a la potye.

Il a deux pommes, l'une à la bouche, l'autre à la poche. — Ce proverbe est usité dans les environs d'Orthez, au sens du « poung sarra » des Provençaux. Et. Garcin, *Dict. prov.-fr.*

CXVII. Qu'ha lou hitye negre.

Il a le foie noir. — Se dit d'un homme veuf de deux femmes mortes en couches.

Dans le nord de la France, « Avoir le foie blanc » signifie manquer de courage.

Je ne rapproche ces deux façons de parler que pour en demander l'explication à qui saura et voudra bien me la donner.

CXVIII Qu'ha pres bouridé.

Elle a pris du levain. — Malheureuse la jeune fille de qui l'on parle ainsi !

CXIX. Qu'ha ue bère mèusse.

Il a une belle rate. — Le nonchalant, celui qui « ne se foule pas la rate. »

CXX. Qu'ha mey de bente que de cap.

Il a plus de ventre que de tête. — En fr. : « Ventre trop gros et trop gras, — Subtil esprit n'engendre pas. »

CXXI. Qui arré nou risque
Arré nou pisque

Qui rien ne risque — Rien ne pêche (ne gagne). — Ce prov. n'est autre que le provençal : « Qui noun s'arrisco noun pren pèis. » *Armana prouv.*, 1867, p. 82. Pour la rime, on a mis *pisque* pour *pesque*, qui est le véritable mot béarnais, signifiant « pêche », prend du poisson.

On lit dans H. Estienne, *Préc. du lang. fr.*, édit. Feugère, p. 244 : « Il faut perdre un véron pour pescher un saumon », ou « Il faut despendre (dépenser), qui veut gangner. » On peut user aussi de ces mots de Plaute, *Asin*, I, III, 65 ; *Necesse est facere sumptum qui quœrit lucrum.* »

CXXII. Qui au bosc deu senhou pren u aglan,
Qu'eu deu u cassou au bout de cent ans.

Celui qui dans le bois du seigneur prend un gland — Lui doit un chêne au bout de cent ans. On disait en fr., XVe siècle : « Qui mange de l'oye du roi — Cent ans après en rend la plume. » Le Roux de Lincy, II, p. 494. Ce que le provençal

a traduit ainsi (à moins que le fr. ne le lui ait pris) : « Quau manjo l'auco dóu segnour, o lèu o tard raco li plumo » ; *Armana prouv.*, 1860, p. 93.

CXXIII. Qui boü esta drin plaa serbit
Nou deu pas trop crida la gouye.

Celui qui veut être un peu bien servi — Ne doit pas trop crier la servante. — « A bon maître, bon serviteur ». *Crida*, chez nous, a le sens de gronder, qu'avait aussi autrefois le français « crier », comme on le voit dans Molière, *Étourdi*, II, 14 :

Tu ne me diras pas, toi, qui toujours me cries,
Que je gâte, en brouillon, toutes les fourberies.

CXXIV. Qui ha counscience, qu'ey gus.

Qui a de la conscience est gueux. — La bonne foi ne mène pas à la fortune. On voit tant de fripons qui se sont fait de belles rentes.... Mais, grâce à Dieu ! il y aura toujours plus de gens qui préféreront l'honnêteté, si pauvre qu'elle soit, à la richesse mal acquise.

CXXV. Qui ha mau, qu'eu se bouhe.

Littéralement : Qui a du mal, qu'il se le souffle (qu'il se le fasse passer). — « Qui a fait la faute, qu'il la boive. »

CXXV *bis*. Qui no-ü counegue, qu'eu se croumpe.

Qui ne le connaisse point se l'achète. — En s'exprimant de cette manière au sujet de quelqu'un, on donne à entendre qu'il n'a point les bonnes qualités que d'autres lui prêtent.

CXXVI. Quin se porte lou caddet ?
— Que demande toustemps tribalh.

Comment se porte le cadet ? — Il demande toujours du travail.

Se dit du nouveau-né dont on entend les vagissements : *Queha ! Queha !* Sans onomatopée, ces mots signifient : Que faire ! Que faire !

CXXVII. Qui peyrouteye,
Amoureye.

Variante :

Qui yete peyretes,
Yete amouretes.

Qui lance des petites pierres — Fait l'amour.— Expressions employées au sujet des agaceries que se font les amants. *Malo me Galatœa petit.* Virgile. — « Tantôt ils s'entrejetoient des pommes. » Longus, *Daphnis et Chloé.*

M. Milá y Fontanals a bien voulu me communiquer la version catalane : « Qui tira pedretas — Tira amoretas. »

CXXVIII. Qui tau fara tau prenera.

Celui qui a fait une faute doit en porter la peine.—*Fara* pour *hara* indique que ce proverbe est ancien. Voir les *Fors de Béarn,* XIIIe siècle, art. 118. Le faussaire était condamné à passer d'un bout de la ville à l'autre, portant le faux « cloué » sur le front, et le crieur public répétait : « Qui ainsi fera, ainsi recevra. »

CXXIX. Reliyouses de Sent-Augustii,
Dus caps sus u couchii.

Religieuses de saint Augustin,— Deux têtes sur un coussin. — On répond cela aux jeunes filles que l'on ne suppose point bien sincères dans le désir qu'elles ont exprimé de renoncer au mariage pour se faire « sœurs ».

Les Augustines, on le sait, sont des religieuses qui suivent la règle donnée par saint Augustin à un monastère que sa sœur avait fondé à Hippone. Elles se vouent à la garde des malades dans les hôpitaux. En citant notre proverbe, on ne saurait oublier le respect qui est dû à de saintes femmes. Saint Augustin, non plus, ne figure ici que pour la rime, à moins qu'on ne veuille y voir — ce qui nous semble bien forcé — une allusion à ce fait, que, dans sa jeunesse, le fils de sainte Monique ne passait pas ses nuits sur une couche solitaire.

CXXX. Riche marchand ou praube pouralhè.

Riche marchand ou pauvre poulailler. — Mot de l'ambitieux jouant son va-tout. « Roi ou rien. »

CXXXI. Si señor, bai yauna, oui moussu,
Qu'ey tout u.

Que l'on dise : « Oui, Monsieur », en espagnol, en basque,

en béarnais, les mots diffèrent, mais le sens est le même : « c'est tout un. » Proverbe usité dans les cas où l'on dit en français : « C'est blanc bonnet ou bonnet blanc. »

CXXXII. Siule, mouliè, l'aygade arribe.

Siffle, meunier, l'ondée arrive. – Ce qui signifie : soyez content, voici une bonne aubaine. Beaucoup de moulins chôment souvent, l'été, faute d'eau. Aussi les appelle-t-on *mouliis d'escoute plouye ;* moulins où l'on écoute si la pluie tombe, afin de profiter en toute hâte de la première qui viendra donner aux ruisseaux le courant nécessaire pour mettre la meule en mouvement.

CXXXIII. So qui en Paradis entre jamey nou-n sort.

Ce qui entre dans le Paradis jamais n'en sort. — « Nous sommes bien, restons ici. »

C'est le « Chi sta bene non si muove » des Italiens, et le « Quau es bèn que noun bouge » des Provençaux. Dr Espagne, *Prov. et Dict. pop.,* pag. 12; Mistral, *Arm. prouv.*,1864, pag. 45.

CXXXIV. Sns lou clouchè que y-ha u prat.

Sur le clocher il y a un pré.—On montre, en parlant ainsi, que l'on n'est pas dupe d'un mensonge qu'on vient d'entendre: « A menteur, menteur et demi. »

CXXXV. « Te rogamus, audi nos »;
A you la carn, a tu lous os.

Te rogamus, audi nos ; — A moi la chair, à toi les os. — « Charité bien ordonnée commence par soi-même »; mais Dieu n'exauce point ceux qui se conduisent d'après l'odieuse maxime : « Tout pour soi, rien pour les autres. » Il faut rapprocher de notre proverbe l'adage de l'ornithologie populaire : « Le Compère Loriot — Gobe les cerises et laisse les noyaux. »

Les mots *Te rogomus, audi nos* sont bien mieux employés dans le département de l'Hérault, arrondissement de Lodève : « *Te rogamus, audi nos;* — Las cerieiras metou closc. » Dr Espagne, *Revue des lang. rom.,* IV, p. 615.

CXXXVI. Tiene-s coum la pegue.

Se tenir comme la poix.— Être unis; mais, le plus souvent, au sens défavorable de: « S'entendre comme larrons en foire. »

CXXXVII. Tira pexic ou pelade.

Tirer profit d'une chose d'une manière ou d'autre. — En fr. : « Tirer d'une chose pied ou aile; en tirer aile ou plume. » Le *pexic* béarnais est le *pezucs* du DONATZ PROENSALS, Guessard, p. 57 : *Strictura facta* (à la peau) *cum duobus digitis,* et *pelade* signifie littéralement : une *pincée* de cheveux.

Pexic ou pelade sont employés dans plusieurs expressions proverbiales du Béarn : *Tourna-s'en sens pexic ou pelade*, S'en retourner intact; *Ha pexic ou pelade,* Faire à quelqu'un un mal ou autre, lui prendre de sa peau ou de ses cheveux.

Ainsi s'expliquent bien mieux, croyons-nous, que dans Mistral, les mots de « la vieille narguant Février », (*Mirèio*, notes du ch. VI, p. 492) : — « Adiéu, Fébrié ! 'Mé ta febrerado, — M'as fa ni *pèu ni pelado* »; — Adieu, Février ! Avec ta gelée, —Tu ne m'as fait ni *peau, ni pelée*. M. Paul Meyer (*Romania,* avril 1874, p. 294) a rappelé cette note de *Mirèio*, sans faire la moindre remarque sur ce qu'il y a de singulier dans la traduction : « ni peau, ni pelée. »

CXXXVIII. Tu hort et you mey.

Littéralement : Toi fort et moi plus.— Se dit dans une querelle, pour signifier : Tu es entêté, je le suis davantage. Variante : *Tu gran et you maye,* Toi grand et moi plus grand.

Dénominations

I. Bourrigue, bourrague!

C'est, en béarnais, à propos de la langue des Basques, ce que l'on dit, en français, du langage des gens d'Auvergne : « Un charabia! »

« Toutz lous Bascous angueran au cèu; lou diable et mêmo enten pas arré a ço que dison »; Tous les Basques iront au ciel; le diable même n'entend rien à ce qu'ils disent. Bladé, *Cont. et Prov. popul.,* etc.

II. Cap de cuye.

Tête de citrouille. — Crâne affligé de calvitie. En fr., dans la *langue verte* : « genou. »

III. Cap de marrou.

Tête de bélier. — Un homme bourru, grossier, toujours prêt à frapper.

IV. Cap d'Espanhoü.

Tête d'Espagnol. — « Tête de mulet.» L'Aragonais « clava un clavo con la cabeza », enfonce un clou avec la tête. Nervo, *Prov. esp.*

V. Cap de mesture.

Tête de méture. — Grosse tête, tête commune. La « méture » est une espèce de pain de farine de maïs, que l'on fait cuire dans de grandes terrines.

VI. Charoc.

De l'eau répandue sur un plancher. — Appliqué à une personne, ce mot a le sens de « souillon. »

VII. Hart de bade

Littéralement : rassasié de naître. — Terme de mépris : « avorton. »

VIII. Lou catsé de Nadau.

L'oreiller de Noël. — La grosse bûche qui entretient le feu toute la nuit de Noël, lorsqu'on chante :

Cantem Nadau, maynades;
Cantem Nadau, au corn deu hoec!
Minyem quauques iroles,
Bebiam bèt goutet !

Chantons Noël, fillettes; — Chantons Noël, au coin du feu ! — Mangeons quelques châtaignes rôties, – Buvons une bonne petite goutte!

IX. Lou dimenje de las briuletes.

Le dimanche des violettes. — On désigne ainsi communément, à Oloron-Sainte-Marie, le deuxième dimanche du carême. Ce jour-là, il est d'usage que les jeunes filles des villages voisins viennent danser aux abords du chef-lieu d'arrondissement.

George Sand a écrit quelque part: « Les violettes sauvages, au premier jour tiède, au premier rayon de soleil pâle qui les convie, ouvrent leur calice d'azur sur la mousse desséchée. »

Mais celles-ci, comme la modestie dont elles sont l'emblème, ont pour devise : « Il faut nous chercher. »

Il n'est pas hors de propos de rapprocher de cet usage oloronnais ce qui se faisait ailleurs à la même époque : «Dans plusieurs villes de province, le *dimanche des brandons,* premier du carême, on élisoit à chaque fille un *valentin;* galant ou prétendu, et la fille étoit sa *valentine.* Il était tenu de lui faire un présent avant la mi-carême, sans quoi la fille brûlait un fagot de sarment, et l'accord étoit dit rompu. » De l'Aulnaye, *Glossaire ;* t. III des *Œuvres de Rabelais,* p. 381 (Paris, Louis Janet, 1823).

X. Lou tabard deus limacxs.

Le tambour des limaçons. — Le tonnerre. Les limaçons se montrent en grand nombre, comme pour un rassemblement, quand le grondement du tonnerre annonce la pluie.

XI. Marie-brasoc.

Femme, jeune ou vieille, qui ne quitte pas le coin du feu,

qui est toujours sur les tisons, à remuer la cendre, *brase.* Espèce de « Cendrillon », au sens de servante malpropre.

XII. Minye quoand n'has.

Mange quand tu en as. — Un bohême, celui qui ne peut, et pour cause, faire ses repas à heure fixe.

XIII. Moussu de Tard-Arribe.

Monsieur d'Arrive-Tard. — Quelqu'un qui a la démarche lourde, qui se remue avec peine ; un goutteux.

XIV. Padère.

Poêle à frire, à fricasser. — Tout ensemble gourmet et gourmand.

XV. Perigle d'homi.

Homme étonnant. — Un « foudre. » *Perigle,* de *periculum,* signifie en béarnais : tonnerre.

XVI. Peterroùs.

Pieds-terreux.—Nom donné aux laboureurs: « Aquetz paysaas, peterrous aperatz »; Ces paysans, appelés pieds-terreux. *Nouv. Past. béarnaise.*

XVII. Pimpim.

Se dit d'une personne qui fait la précieuse, une « mine-pincée. »

On dit dans le même sens à Montpellier : *Una pinpìa.*

XVIII. Pique-talos.

On nomme ainsi, dans l'arr. d'Orthez, à Salies notamment, les ouvriers qui piochent dans les champs. Le *talos* est le ver de terre, le lombric ; les piocheurs en tuent plus d'un avec leur outil, *lou pic.*

XIX. Pixe-courdetes.

Littéralement : un pisse-petites-cordes (goutte à goutte). Qualification injurieuse à l'adresse d'un homme qui lésine, qui montre de l'avarice jusque dans les moindres choses : un « pince-maille », celui qu'en languedocien ou en provençal on appelle *cago-prim.* En béarnais, on dit aussi : *cague-bèrmis* (.... *vermiculos*).

XX. Ploure-miques.

Le « pleurnicheur »; celui, celle qui pleure sans cesse et sans raison. Nous croyons que la première signification de ce mot était celle du fr. « pleure-pain », employé pour désigner l'avare qui se plaint la nourriture. *Mique,* en béarnais, signifie, comme on l'a déjà vu, une boule de pâte, de la grosseur d'une pomme, que l'on fait cuire dans l'eau. Nourriture des pauvres.

XXI. Saute-la-brouste.

Saute-la-branche. — Un homme sans la moindre consistance, un « sauteur. »

XXII. Sent-Pansard.

Voici l'individu qui est ainsi qualifié : visage rouge de vin, grosse panse, démarche chancelante comme celle d'un Silène. On donne encore ce nom à un mannequin fait pour représenter Carnaval, que l'on va noyer le mardi-gras.

XXIII. Singraulhete.

Petit lézard gris. — Enfant, homme fluet, qui se fait remarquer par la vivacité de ses mouvements.

XXIV. Triste Jupitèri !

Triste ressource ! — *Jupitèri* s'emploie pour signifier : assistance, secours. D'où vient ce mot ? Serait-il l'*adjutorium* latin, profondément altéré ? On n'oserait s'arrêter à l'idée qu'il pourrait rappeler un souvenir païen, « Jupiter », le dieu puissant et secourable.

XXV. U bire-berret.

Un tourne-béret. — Une chose très-facile à faire.

XXVI. U bou bitou.

« Un bon vivant ». — La métaphore n'est point flatteuse : *bitou,* dans notre idiome, signifie « pourceau. »

Me pinguem et nitidum bene curata cute vises,
Cum ridere voles, Epicuri de grege porcum.
HOR., Epit. IV, l. 1.

« Tu me verras gras, fleuri, bien en point, quand tu voudras rire aux dépens d'un pourceau d'Épicure. »

XXVII. U mau coeyt.

Un mal cuit. — Un homme qui a un mauvais caractère.

XXVIII. U pause-l'y tout dous.

Un pose-le-lui tout doucement. — Un hypocrite, « sainte Nitouche », le Tartufe de Molière :

— Que fait là votre main ?
— Je tâte votre habit : l'étoffe en est moelleuse.

XXIX. U charpantiè d'estoupe.

On demande à quelqu'un de quel sexe est l'enfant d'une femme qui vient d'accoucher : « Un charpentier d'étoupe », répond-il, lorsque c'est une fille ; c'est-à-dire une future « fileuse. »

XXX. Yan de Poupebii.

Jean de Suce-Vin. — Un amateur de « la dive bouteille. »

Un fief, comm. d'Orthez, portait, en 1385, le nom de *Tastebii,* Tâte-vin. Paul Raymond, *Dictionnaire topogr. des Bas.-Pyr.*

Henri IV écrivait à M. de Sainte-Colombe, octobre 1579 : « Grand pendu, j'irai tâter de ton vin en passant. »

Les dénominations suivantes servent proverbialement à désigner des maisons :

XXXI. A nou s'esta.

La maison « à ne pas s'arrêter », dans le sens de : où l'on est très-actif, où l'on travaille sans cesse.

XXXII. A porte-t-en-y.

Les hôtes n'y trouvent à manger que ce qu'ils y apportent.

Cris

I. A la garrapete ! — A l'esgarrapete !

Dans plusieurs communes du Béarn, au sortir de l'église après un baptême, il est d'usage de jeter des sous, des noix, des châtaignes. Des enfants, des pauvres, courent après ces objets ; chacun s'efforce d'en ramasser, d'en prendre, *arrapa,* le plus possible; on crie alors : *A la garrapete! A l'esgarrapete !* Ces mots, dans quelques localités, ont pour synonymes : *Hourrete ! Parraguete !*

Pareille chose a lieu dans d'autres contrées. On lit dans le *Vocabulaire du haut Maine*, au mot « Grappille »: — Jeter de l'argent ou autre chose *à la grappille ;* c'est jeter ces objets à la foule qui se rue dessus, comme aux baptêmes, etc.

Le chansonnier béarnais, X. Navarrot, disait, dans un couplet satirique, au sujet de la distribution des croix de la Légion d'honneur :

La garrapete de las croutz
Pertout bee rend lou mounde hurous

La distribution des croix « à l'attrape qui peut » – Partout rend le monde heureux.

II. A tu, Pigou !

Dans nos montagnes, les bergers ont pour la garde des troupeaux des chiens de haute taille, blancs, tachetés de noir ou de fauve, qui sont presque tous appelés *Pigou* (probablement de *pigue*, pie). Au cri répété de : « A toi, Pigou ! », ces chiens s'élancent, intrépides, terribles, contre le loup et contre l'ours.

De même, dans le langage des disciples français de saint Hubert, on excite les chiens courants à la chasse du loup, en criant : « Harlou, mes beaux !» On a fait de ce cri une devise, que l'on trouve dans un ouvrage récent de M. le comte Le

Couteulx de Canteleu, *Races de chiens courants français*, etc. Il serait peut-être plus correct d'écrire : « Harlou, mes bauds ! »

Le livre d'un prince béarnais, la *Chasse* de Gaston Phœbus, nous a transmis les cris cynégétiques du XIV[e] siècle :—« Sà, sà ! Tahou, tahou !—Hou ! hou ! Fy, fy ! A la hard, à la hard ! — Houhou ! Fihou ! »

III. Au peu ! Au peu !

Littéralement : Au poil ! Au poil ! C'est-à-dire : Aux cheveux ! Aux cheveux ! —Par ces mots, des boute-feux poussent des gens qui se querellent « à se donner un coup de peigne. »

Tout autre est la signification de *Au peu ! Au peu !* à Morlaas, ancienne capitale du Béarn, aujourd'hui chef-lieu de canton, arr. de Pau. Là, certains jours de marché, des jeunes filles de la campagne viennent vendre, pour quelque argent, leurs belles et longues chevelures [1], à des « artistes » qui crient : *Au peu! Au peu !*

On raconte qu'un plaisant de Pau demanda un jour à une villageoise de vingt ans : *Oun has lous peus?* Où as-tu les cheveux ? — L'effrontée répondit, avec malice, sans le moindre regret : *Lhèu sus lou cap de boste daune,* Peut-être sur la tête de votre dame.

Rien de nouveau sous le soleil. Jadis à Rome, les élégantes, pour se faire de magnifiques coiffures, achetaient, près du temple d'Hercule Musagète, de beaux cheveux du blond le plus ardent, qui étaient venus des marchés de la Germanie.

VI. Bè, hou, bè ! — Sa, Rouyet ! — Martii, bè !

Ce sont les mots criés par les laboureurs du Béarn pour faire avancer leurs bêtes ; ils signifient : Va, ho, va! — Deçà, Rouget ! — Martin, va !

Bè ne vient pas du grec, comme on l'a prétendu : c'est une forme contracte du latin *vade ; ve* prononcé *bè,* à la béarnaise. *Rouyet* et *Martii* sont des noms donnés aux bœufs.

[1] Pareil commerce se fait à Saint-Hilaire-du-Harcouet, dép. de la Manche, et dans quelques localités de la Bretagne, du Maine, de l'Anjou et de la Vendée. — A. Canel, *Histoire de la barbe et des cheveux en Normandie.* (Saint-Germain, imp. E .Heutte, 1874.)

En voici d'autres trouvés dans des textes béarnais du XVe siècle (Archives des Basses-Pyrénées) : *Caplat, Herram, Bermelh, Boet, Castanh, Caubet, Colom, Galhat, Johan, Johanet, Lauret, Martinot, Poquet, Remat, Saubanh, Saubanet.* On appelait les vaches : *Caplade, Haubine, Arrouyete, Rouyete, Barbole, Bermelhe, Castanhole, Caubine, Galhate, Martiole.*

L'auteur de la *Nouvelle Pastorale béarnaise,* dont M. le docteur Noulet a dernièrement entretenu les lecteurs de la *Rev. des lang. rom.,* fait dire par son bouvier :

Bé, Lauret ; bé, Haubine !
Tiratz, au noum de Diu ! Sus, anem, Castanhine !
Sus, sus, au noum de Diu ! Bé, ha ! bé, tu, Lauret !
Et bé-t-y, tu, Herram, inqu'au soum deu coustet !
Haubine, tourne aci, et tu tabee, Caplade !

« Va, Lauret; va, Haubine ! —Tirez, au nom de Dieu ! Sus, allons, Castagnine !— Sus, sus, au nom de Dieu ! Va, ha ! va, toi, Lauret ! — Et vas-y toi, Herram, jusqu'au haut du coteau ! —Haubine, tourne ici, et toi aussi, Caplade ! »

Plusieurs de ces noms sont usités encore aujourd'hui; ils sont significatifs et se rapportent, la plupart, à la couleur du pelage des animaux : *Bermelh, Castanh, Rouyet, Arrouyete, Castanhine,* etc.

Voyez, à ce sujet, Duval, *Proverbes patois,* dans les *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron,* V, p. 475, les noms de vache d'une vacherie du Rouergue. Il y en a soixante-quatre en tout.

Dans le Poitou, c'est l'habitude générale que les laboureurs chantent, pendant le travail, des refrains à l'adresse de leurs animaux. Voici l'un de ces refrains où se trouvent des noms de bœuf :

Levreà, Noblet, Rouet,
Herondet, Tournay, Cadet,
Pigeà, Marlecheà,
Tartaret, Doret,
Eh ! eh ! eh ! man megnon !
Oh ! oh ! oh ! man valet [1] !

[1] Nous avons pris ce couplet dans le *Glossaire* des *Nouvelles Récréations et Joyeux Devis* de B. des Périers (Paris, Jouaust, 1874).

V. Haut ! Passe-carrère ! Haut !

Haut (allons) ! Passe-rue ! Haut (allons) ! — A ce cri, garçons et jeunes filles commencent un jeu tout particulier à la vallée d'Ossau. M. le comte Casimir d'Angosse a décrit ainsi cet amusement[1] : « Deux bandes de jeunes gens, de l'un et l'autre sexe, marchent en groupes séparés dans les rues des villages, s'arrêtent et chantent alternativement des chansons. Quand la première bande a terminé son couplet, elle avance plus loin à une certaine distance pour recommencer, et elle est remplacée au point qu'elle avait occupé par un second groupe, qui s'arrête pour y chanter à son tour. »

Comme ce jeu se prolonge, le soir, l'expression proverbiale : *Qu'ha trop hèyt passe-carrère,* Elle a trop fait passe-rue, n'est pas un renseignement qui prévienne en faveur d'une jeune fille.... « Elle aimait trop le bal.... »

VI. Hiu ! Hau !
Eres iroles de Nadau !

A Oloron, le matin du jour de Noël, des enfants courent par les rues, un petit panier à la main, et crient : « *Hiu ! Hau !* Les châtaignes rôties, *eres iroles,* de Noël ! » La veille, ils ont fait entendre ces autres cris :

VII. Ahum ! Ahum ! Ahumalhe !
Poumes y esquilhotz !
Bouharoc ! Coc, coc !
Poumes y esquilhotz !

Il n'y a là que quelques mots de signification précise : « Pommes et châtaignes ! Pommes et noix ! » De toutes les maisons où il y a des enfants encore au berceau, on jette aux petits coureurs qui répètent ces cris, des sous, des fruits, le plus souvent des châtaignes. On prétend que cet usage provient d'une ancienne superstition qui vit encore dans beaucoup de localités du Béarn, et qui consiste à croire que des sorcières chercheraient à pénétrer dans des maisons, la nuit et le matin de Noël, pour enlever les tout petits enfants ou

[1] *Notices sur la vallée d'Ossau* (Pau, E. Vignancour, 1838).

leur *jeter des sorts*. On est persuadé qu'elles s'éloignent aux cris de : *Hiu ! Hau ! Ahum ! Ahum !* etc.

Dans la Flandre française, le cri *Ahu ! Ahu !* qui semble être le même que notre *Ahum ! Ahum !* est usité pour *huer* les ivrognes et les personnages excentriques des rues. L. Vermesse, *Dictionn. du patois de la Flandre franç.*

Au lieu des *Hiu ! Hau !* etc., des petits garçons oloronais, les enfants d'Orthez criaient :

Picahoü ! Hoü ! Hoü !

En 1873, on a cru devoir interdire cet usage. Voici en quels termes, et avec quelle expression des meilleurs sentiments, un journal de la localité a déploré la suppression de l'ancienne pratique :

« Praube Picahoü, que-m hès doü ! Nou cau dounc pas mey bede yeta, en arrident, per las frinestes, per mile maas beroyes et poulides, las poumes, las castanhes et lous esquilhotz! Aquere hèste en l'haunou deu maynatye qui bien de bade, que ba dounc esta pergude ! Et nou sera pas mey permetut a l'anyoulin, dab las soues petites manetes innoucentes, tiengudes per la familhe countente et reyouide, de yeta lous sos aus sous rays badutz mey malhurous qu'eg !... Et nou calera pas mey amuxa au bersoü la caritat !.. »

Pauvre Picahoü, tu me fais deuil ! Il ne faudra donc plus voir jeter, en riant, par les fenêtres, les pommes, les châtaignes et les noix, que tenaient mille jolies et charmantes mains ! Cette fête en l'honneur de l'enfant qui vient de naître va donc être perdue ! Il ne sera donc plus permis au petit ange, avec ses petites mains innocentes, tenues par les parents, contents et réjouis, de jeter les sous à ses frères nés plus malheureux que lui !... Il ne faudra plus enseigner au berceau la charité !

Il n'est guère possible de dire exactement ce que signifient les mots *Picahoü ! Hoü ! Hoü !* On croit que l'usage de ce cri a la même origine que celui de *Hiu ! Hau !* à Oloron.

VIII. Biahore !

Cri d'alarme, d'affliction, appel au secours. On lit dans les *Fors de Béarn,* XIIIe siècle, art. 169 : *Informa lo senhor deu*

crit et de biaffore, Informer le seigneur qu'il y a eu cri et appel au secours.

Las gens qui seran ordenatz anar apres lo dol, en speciau los qui seran vestitz de negre... totz temps cridan: Biaffore de Moss.! Les gens désignés pour former le cortége du deuil, et en particulier ceux qui seront vêtus de noir... tous criant : *Biaffore* de Monseigneur ! — Voy. *Honneurs* (service funèbre) *d'Archambaud,* 1414; Document tiré des Archives des Basses-Pyr.; *Revue d'Aquitaine,* 1860.

L'estoumac que-m cridabe : Biahore! L'estomac me criait : Au secours! X. Navarrot, *Chansons* (Pau, Veronese, 1868).

Montaigne a dit, *Essais,* II, 37 : «Nous avons beau crier : *Bihore,* c'est bien pour nous enrouer.... »

Les exemples béarnais que je viens de citer peuvent rectifier ou compléter la note suivante de l'édition de Montaigne de J.-V. Leclerc (Paris, Lefèvre, 1844), note empruntée à M. Eloi Johanneau, 1818 : « *Bihore,* terme qui se trouve dans Cotgrave, et dont se servent les charretiers du Languedoc pour hâter leurs chevaux, répond à notre *aïe!* et signifie, à la lettre, *vite, dehors;* car je le crois composé de deux mots latins: *Via* et *foras* ou *foris.* » — Soit, mais gardons-nous de traduire *via* par *vite.*

IX. Tout caut ! Tout caut !

Tout chaud ! Tout chaud ! — « Les marchandes de châtaignes, ces bonnes paysannes qui font la joie des enfants, tablier retroussé et panier sur la tête, ont jeté leurs premiers cris ». Pau, *Journal des étrangers,* 2 oct. 1875.

Jurons. — Exclamations

I. Diu bibant !

Dans l'*Histoire des troubles survenus en Béarn,* l'abbé Poeydavant dit que « la reine Jeanne, étant à la Rochelle, rendit une ordonnance concernant la manière de prêter serment en justice. De temps immémorial, on y avait procédé, en Béarn, en mettant la main sur la croix et le missel. En 1569, on abolit cette formalité, qui fut remplacée par celle de lever la main et de jurer au *Dieu vivant,* formule qui, selon les apparences et l'observation des auteurs, fit naître l'habitude des jurements, qui, depuis cette époque, devinrent si fréquents en Béarn. »

Voici le serment prêté par Henri IV, le 2 avril 1581 (*Privilèges et règlements du pays de Béarn*) :

« Fens la gran sale de notre Castet de Pau, havem lhebat nostre man drete en haut, teste nud, prometut et jurat, au nom de DIU VIVENT[1], que nous seram fidel senhor et judgeram dreytureramentz au praube com au riche. »

II. Cap de Diu !

Tête de Dieu ! — Pour ne pas mettre le nom de Dieu dans une locution irrrévérencieuse, on dit, en altérant la prononciation : *Cap de Biu !* comme en fr. : « Corbleu » pour « corps de Dieu ». Voy. Littré, *Dictionnaire.*

III. Per cap de tau !

Par la tête du taureau ! — C'est ainsi qu'a traduit M. Vignancour. Quel taureau ? Le signe du zodiaque ? A notre sens, *cap de tau* signifie « tête de tel » ; euphémisme, pour tête de Dieu.

IV . Per Diu !

S'emploie pour donner de la force à une affirmation. — En français, on dit : « Pardi. » M. Aug. Scheler, dans son *Dict. d'etym. franç.,* tire ce mot de l'italien « Per Dio ». C'est une

[1] *Vivent,* pron. *bibent,* est remplacé aujourd'hui par *bibant,* mot fr « vivant », pron. à la béarnaise.

erreur ; il était anciennement français, « d'une des lisières du pays. » On le trouve dans l'idiome du Béarn, *Récits d'histoire sainte,* ms. du commencement du XVe siècle : « Per Diu, ditz une femna a Nostre Done, bone fust nascude enter las autres, molhers, que tant benediit filh exi de ton bentre ! » Par Dieu, dit une femme à Notre-Dame, vous naquîtes heureuse entre toutes les femmes, vous dont est si béni le fils sorti de vos entrailles !

V. Tripes de Diu !

Juron de colère et de violence, usité dans le cant. de Salies, arr. d'Orthez. Il est l'équivalent du fr. : « Ventre bleu », pour « ventre de Dieu. »

VI. A Diu me dau !

A Dieu je me donne ! On s'écrie ainsi après un récit surprenant, ou dans le désespoir. Variante : *Diu me dau !*

A Diu me dau ! quine galère, — D'esta moussu ta ha l'amou !
X. NAVARROT

A Dieu je me donne (mon Dieu !), quelle galère — D'être monsieur pour faire l'amour.

VII. Bouhe !

Souffle ! — On le dit, par exclamation, à celui que l'on met au défi de faire ce qu'il avance, ou dont on n'écoute pas les paroles, qui fait de vains efforts pour convaincre. Dans ce même sens, en fr., on s'écrie: « Chante ! chante ! » Le *bouhe !* béarnais pourrait bien ne pas être sans rapport avec le *buégo* cévenol. Fesquet, *Rev. des lang. rom.,* VI, p. 104.

VIII. Malaye !

Expression de regret ; malédiction. — Despourrins a dit : *Malaye ! quoand te bi, — Trop charmante brunete !* Mal ait (maudit le jour) ! quand je te vis, — Trop charmante brunette ! — En vieux français : « Mal ait vos cuers convoitous — Qui m'envoia en Surie ! » Q. de Béthune.

IX. Pet de perigle !

Coup de tonnerre ! — Marque l'étonnement. Comme en provençal : *Tron de l'èr !*

Provocations

Ce qui s'appelle *bravada,* en languedocien et en provençal, *Rev. des lang. rom.,* IV, p. 295, était très-commun dans le Béarn. Ici, comme dans les autres contrées du Midi, et même partout en France, de village à village, de ville à ville, de pays à pays, on se provoquait en se lançant de l'un à l'autre des moqueries, des injures, souvent exprimées par un seul mot, un sobriquet, et quelquefois par des rimes telles que celles-ci :

I. Bearnes,
Faus et courtes.

Béarnais,— Faux et courtois. — Les gens du Béarn prétendaient que leurs voisins du pays de Bigorre avaient, par malveillance, dénaturé le vrai dicton : *Bearnes, — Feau et courtes,* Béarnais,—Fidèle et courtois; et à leur insulte ils répondaient:

II. Bigourdaa,
Pire que caa.

Bigourdan,— Pire que chien.— MM. Montel et Lambert ne me sauront pas mauvais gré, je l'espère, d'avoir ainsi rectifié la version suivante, qu'ils ont publiée dans la *Revue,* IV, p. 296 : « *Bigordan, — Pir que quant ;* Bigourdan, le pire (de tous les hommes). »

A cette époque de rivalités et de haines entre les populations d'une même contrée, les Béarnais disaient aux Basques :

III. Bascou, carriscou, carrascou,
Minye lous oeus de Pascou,
Et, si nou-n has prou,
Minye lous oeus de Marterou.

Basque, *carrisque, carrasque,* — Mange les œufs de Pâques, —Et, si tu n'en a pas assez,—Mange les œufs de la Toussaint.

Ainsi accusés d'intempérance, les Basques ripostaient dans un langage qui n'est point du pur « euskara » :

Bearnes,
Tripak-es;
Tripa-bai, tripakoik-es.

Béarnais n'a pas de boyaux ;— Il a des boyaux, mais il n'a pas de quoi les remplir.

Autre temps, autre dicton ; la différence des langues que parlent les deux peuples en est le sujet :

IV. Bearnes et Bascou
Que s'entenin en jougant deu flascou.

Béarnais et Basques s'entendent en jouant du flacon. — Oui, sans doute, mais à la condition qu'ils ne s'échauffent pas trop à ce jeu :

Impium
Lenite clamorem, sodales,
Et cubito remanete presso.
Hor., *Od.* xxvii, l. 1.

« Amis, étouffez ces clameurs impies et restez le coude appuyé sur la table. »

Bai, es, qui suivent *tripa,* sont dans la langue « euskarienne » les mots de l'affirmation et de la négation, *oui, non.*

Quant à *carriscou, carrascou,* ils me semblent être un dédoublement allongé de *riscourascou,* employé dans un autre dicton béarnais qui est aussi relatif aux Basques. Il serait possible que ce mot, peu honnête, fût le même que celui de Rabelais « ricqueracques » (*Pantag.,* prol.[1]).

Sans revendiquer ce terme pour le béarnais, je constate ici que Rabelais a fait plus d'un emprunt à notre idiome. MM. Montel et Lambert ont aussi remarqué, avec raison, qu'il a pris beaucoup de mots au languedocien. *Rev. des lang. rom.,* VII, p. 237. Tous ces emprunts ont été relevés dans un glos-

[1] A Montpellier et dans le bas Languedoc, on qualifie de *barriscou-barrasca,* ou bien de *barrisca-barrasca,* un homme dont le langage est grossier ou incompréhensible.

Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. Alph. Roque-Ferrier. Le concours de mon honorable confrère m'a été fort utile pour la publication des *Proverbes du pays de Béarn,* je lui en témoigne toute ma reconnaissance.

saire général qui se trouve à la suite des *Œuvres de Rabelais* (Paris, Louis Janet, libr., 1823). Malheureusement, dans ce travail, il n'y a, à côté de chaque mot cité comme languedocien ou béarnais, aucune indication de livre, de chapitre ni de page, qui permette de recourir au texte. Reste donc, en lui donnant plus d'étendue, le *desideratum* de MM. Montel et Lambert : qu'« il y aurait à former un glossaire curieux des mots » qui, dans Rabelais, appartiennent à la langue du midi de la France.

Jeux

Pour le jeu de cache-cache, les enfants se mettent en queue, et celui qui est en tête dit :

I. Part, part, mourilhou;
Saute crabe, saute bou;
Lou darrè que s'en ane.

Pars, pars, morillon (?); — Saute chèvre, saute *bon;* — Que le dernier s'en aille.

II. Pimpim Charabay.

Mots prononcés en jouant à « pigeon-vole ». On ne sait d'où ils viennent ni ce qu'ils signifient.

III. Pouriquete, pouricou,
Sa-bietz dab you;
Si-b hètz enla,
L'esparbè que-b minyara.

Petits poulets, — Venez avec moi ; — Si vous vous éloignez, — L'épervier vous mangera. — Voici en quoi consiste le jeu où ces paroles sont répétées : Des enfants sont rangés à la file, se tenant l'un l'autre ; le premier simule la poule qui défend ses poussins ; le dernier doit être pris par celui qui, faisant l'épervier, rôde autour de la couvée.

Petit poulet, poussin, se dit en béarnais *pouric,* d'où les superdiminutifs *pouricou*, *pouriquete,* qui seraient exactement traduits par *poussinet, poussinette*.

IV. Une, midune, mitrene, miclau,
Sancete, pourrete, castère,
Chibau,
Beyre, seyre, madame lichère,
Flic, flac.
Tout dic, dac.

Ces mots, dont la plupart ne signifient rien aujourd'hui, et

qui par conséquent, dans leur ensemble, ne peuvent avoir aucun sens pour nous, se disent dans un groupe d'enfants rangés en cercle pour jouer à un jeu convenu, et correspondent à *un*, *deux*, *trois*, etc., jusqu'à *seize*. L'un des enfants les dit, en touchant, à chaque mot, ses camarades l'un après l'autre ; celui sur lequel tombe le mot *dac* sort du cercle et commence le jeu.

V. Au hoec ! Au hoec !
À la maysou de Capulet !
Que-s brulle Capulet !
Courretz ! Courretz !

Au feu ! au feu ! — A la maison de Capulet ! — Capulet se brûle ! – Courez ! Courez !

C'est le « Au secours ! » des contes populaires du Languedoc : « Foc, foc, foc, à la cougo dal loup » ; V. de C. Gleizes, *Rev. des lang. rom.*, IV, p. 581.

VI. Saute la brouste,
Saute qui pousque;
Saute, Margot;
Saute qui pot.

Saute (par-dessus) la branche,—Saute qui puisse ;— Saute, Margot;—Saute qui peut.—On le dit en faisant sauter un enfant.

La nourrice, tenant l'enfant sur ses genoux, le fait sauter vivement, en chantant :

VII. Harri ! Harri ! Chibalou !
Segouteix la proube ;
You m'en bau ent'Olourou,
Lous autes que s'en tournen.
Au trot ! au trot ! au trot !
Au galop ! au galop ! au galop !

En avant ! en avant ! petit cheval ! — Secoue la poussière ; — Je m'en vais à Oloron , — Les autres s'en retournent. — Au trot ! etc. — Au galop ! etc.

La *Revue des langues romanes*, dans la livraison de janvier 1874, a publié de petites pièces du même genre, qui sont populaires en Provence et dans la Catalogne, sous le nom de

nenia et *negna*. Celles-ci[1] et la nôtre expriment au début la même idée ; elles ont même tour et même mouvement ; elles ne diffèrent que par le détail de la fin. Il est évident qu'elles ont une origine commune, mais il n'est point facile aujourd'hui d'en déterminer le lieu.

VIII. La sère, la bride, lous esperous !
Candale qu'ey mourt, courrem-y toutz !

La selle, la bride, les éperons ! — Candale est mort, courons-y tous ! (courons à son enterrement). Ce Candale, pour l'enterrement duquel on s'apprête à partir avec joie, en chantant, n'est autre probablement que le « Candelas » de la *negna de voyage* catalane, que M. Pin y Soler a transmise à la *Rev. des lang. rom.*, livr. de janv. 1874 : — « A qui enterran ? — A Candelas. » — Qui enterre-t-on ? — Candelas.

C'est une allusion au conte si connu de l'enterrement du chasseur par le gibier. En Catalogne, on appelle ce chasseur *Candelas*, du nom d'un célèbre bandit.

Voici d'autres petites pièces populaires que l'on chante, en Béarn, pour faire sauter, pour amuser les enfants :

IX. Margalidete deu peu rous,
Quoant de filhetes habetz-bous ?
— Cinq à la guerre,
Cinq debat terre,
Cinq a marida !
Houp ! Ha ! La-la !

Petite Marguerite, aux cheveux roux, — Combien de fillettes avez-vous ? — Cinq à la guerre, — Cinq en terre, — Cinq à marier ! — Houp ! Ha ! La-la ! — Pour le refrain *La-la,* voir les notes savantes de MM. Montel et Lambert, *Revue des langues romanes,* VII, p. 238.

X. Yan de Libère qu'habè u porc,
Per la coude qu'eu tienè hort ;
Aquiu qu'habè la toubaquère,
Harri ! Yan de Libère !

[1] « Arri ! arri ! moun chivau ! — Que deman anan à Sault » *Nenia prov.* — « Arri ! arri ! cavailet ! — Anirem à San-Benet. » *Negna cat.*

Yan de Libère qu'habè u caa,
Qu'en boulè ha u caperaa ;
Nou sabè pas lou Nouste *Père ;*
Harri ! Yan de Libère !

Yan de Libère habè tres chibaus,
U d'arranc et l'aute malau,
L'aut nou poudè pourta la sère,
Harri ! Yan de Libère !

Jean de Libère avait un porc, — Il le tenait fort par la queue; — Là, il avait la tabatière; — Va ! Jean de Libère !

Jean de Libère avait un chien, — Il en voulait faire un curé; — Il ne savait pas le « Notre Père » : — Va ! Jean de Libère !

Jean de Libère avait trois chevaux, - L'un boitant, l'autre malade, — Et le troisième ne pouvait porter la selle ; — Va ! Jean de Libère !

XI.

Bos dansa, berouyine ?
— Pas dab tu. laganhous.
Trobi lou renard et lou loup et la lèbe;
Trobi lou renard et lou loup dansa.

Veux-tu danser, joliette ? — Pas avec toi, chassieux. — Je trouve le renard et le loup et le lièvre; — Je trouve le renard et le loup danser (qui dansaient).

Le lièvre, sans doute, après avoir refusé « l'invitation à la valse », avait fait « quatre pas », comme dit La Fontaine :

J'entends de ceux qu'il fait lorsque, près d'être atteint,
Il s'éloigne des chiens, les renvoie aux calendes.

XII.

Peyroutou s'en b'a la casse,
Tout soulet, sens coumpanhou,
Lou Peyroutou, lou Peyroutou,
Lou praube, praube Peyroutou !

Que credè gaha la lèbe,
Que gaha lou lebrautou,
Lou Peyroutou, lou Peyroutou,
Lou praube, praube Peyroutou !

Au loc d'ana-s'en a case,
S'en ana ta Gurmensou,
Lou Peyroutou, lou Peyroutou,
Lou praube, praube Peyroutou !

Le petit Pierre va à la chasse,—Tout seul, sans compagnon; — Le petit Pierre, le petit Pierre,— Le pauvre, pauvre petit Pierre !

Il croyait prendre le lièvre,—Il prit le levreteau,—Le petit Pierre, etc.

Au lieu de s'en retourner chez lui, —Il s'en alla à Gurmençon,— Le petit Pierre, etc.

Gurmençon est un village voisin du ch.-l. d'arr. Oloron-Ste-Marie.

XIII.

L'aute die, pay d'eth chin
Que bienè de la Gloriete;
Que rencountra Marioulin,
Qu'eu de bère tartelete,
Pay d'eth chin,
Marioulin,
Datz-m'en drin,
De la tartelete
De pay d'eth chin.

L'autre jour, père du *chin* (petit enfant) — Revenait de la *Gloriette;* — Il rencontra Marion,— Lui donna belle tartelette. — Père du *chin,* — Marion, — Donnez-m'en un peu — De la tartelette — Du père du *chin.*

Gloriette était le nom d'un quartier de Sainte-Marie, où les gens d'Oloron, jadis, allaient danser les dimanches.

XIV.

Au pourtau de Sent-Guili,
Tout près de l'espitau,
Que y-habè ue bielhe
Qui droumibe dab lou hau.
Zoun, zoun, zoun !
Maridem la bielhe.
Zoun, zoun, zoun!
Maridem-la dounc !

Au portail de Saint-Gilles, -- Tout près de l'hôpital, — Il y avait une vieille — Qui dormait avec le forgeron. – Zon, zon, zon ! —Marions la vieille !—Zon, zon, zon! —Marions-la donc!

Une rue d'Orthez porte encore aujourd'hui le nom de Saint-Gilles; c'est là qu'était anciennement l'hôpital.

XV. Tin-ti-rin-tin
Que goardabe las auques;
Tin-ti-rin-tin
Nou las goarde pas mey.

Tin-ti-rin-tin — Gardait les oies; — *Tin-ti-rin-tin* — Ne les garde plus. — Ce n'est là probablement qu'un refrain. Où est la chanson?... Ici, comme ailleurs, on a oublié tant de choses qui avaient égayé l'enfance de nos pères!

Quand les premières dents tombent aux jeunes enfants, on les leur fait jeter sous le lit, et ils disent :

XVI. Dent de souritz !
Qu'en dau ue de las bielhes,
Ta que m'en tourne ue de las nabes.

Dent de souris! — J'en donne une des vieilles, — Afin que j'en aie en retour une des neuves.

Pour que les enfants n'aient point peur du loup, on chante:

XVII. Au biroulet, qu'han gahat lou loup,
Dab bère camaligue;
Au biroulet, qu'han gahat lou loup,
La loube y tout.

Au piége on a pris le loup, — Avec une belle (bonne) jarretière ; — Au piége on a pris le loup, — La louve et tout (les louveteaux).

Littéralement, le *biroulet* est une espèce de fermeture que l'on met aux portes: un petit morceau de bois fixé par un clou, de manière cependant qu'il puisse facilement tourner, *bira*.

Ce chant d'enfant, *au biroulet,* est devenu proverbial ; on le répète souvent à l'adresse des gens dont on a pu déjouer des tentatives insidieuses.

XVIII. Que-b beni Mouricou;
Si Mouricou
Se mou,
Carcou !

Je vous vends Moricou (?) ; — Si Moricou — Se meurt, — Charge ! —Les enfants se passent de main en main un fétu allumé ; à celui qui le laisse éteindre, on dit : *Carca l'asou !* Char-

ger l'âne. Il se baisse, et les autres lui mettent sur le dos tout ce qu'ils ont sous la main.

Le jeu si connu dans le Languedoc, la Provence et la Catalogne, *lous dets*, les doigts (*Rev. des lang. rom.*, IV, p. 121; V, p. 116) est aussi très-usité en Béarn. Notre version se rapproche le plus de celle de M. Albert Arnavielle, d'Alais.

Ainsi qu'on l'a déjà dit, aux deux premières lignes on trace légèrement un rond sur la paume de la main de l'enfant, et, prenant ensuite, l'un après l'autre, chacun de ses doigts, depuis l'*index* jusqu'à l'*auriculaire*, on répète chez nous :

XIX.

Per aquere carrerete
Que passa la pourcerete :
Aqueste que l'espia,
Aqueste que la gaba,
Aqueste que la pela,
Aqueste que la minya,
Aqueste que disè : Piu ! Piu !
Datz-m'en drin per l'amou de Diu !

Par cette petite rue – Passa la *pourcelle :* — Celui-ci la regarda, — Celui-ci la saisit, — Celui-ci l'écorcha, – Celui-ci la mangea, — Celui-ci disait : *Piu! Piu!* — Donnez-m'en un peu pour l'amour de Dieu !

Cette finale, plus touchante que toutes les autres, si j'ose le dire, appartient, je le crois, au béarnais seul.

On joue encore *aus digtz*, aux doigts, de la manière suivante :

L'enfant se tient courbé, le visage sur les genoux de la personne qui parle ; celle-ci a les mains sur le dos de l'enfant, et lève les doigts, par un, deux, trois, etc. On demande à l'enfant combien il y a de doigts levés, en disant :

XX.

De coutin, de coutan,
De las crabes d'Aleman ;
De cisèl,
De pourrèl,
Quoant de cornes has darrè ?

De *coutin* (?), de *coutan* (?), — Des chèvres d'Allemand ; — De ciseau, – De porreau, — Combien de cornes as-tu derrière?

L'enfant répond: une, deux, trois, etc. S'il n'a pas rencontré exactement, s'il a dit trois, au lieu de quatre, par exemple, qui était le nombre juste, on ajoute:

Minye cibade!
Si habès dit quoate,
Nou patires pas autant
Coum haras d'aci en dabant!

Mange de l'avoine! — Si tu avais dit quatre, — Tu ne souffrirais pas autant — Que tu vas souffrir d'*ici en avant!*

Et le jeu continue ainsi par la répétition des mêmes choses, jusqu'à ce que l'enfant ait indiqué, sans se tromper, le nombre de doigts levés.

Quelques-uns de ces mots n'appartiennent pas à l'idiome béarnais: *coutin*, *coutan*, *cisèl, pourrèl*. Ce genre d'amusement doit donc être chez nous d'importation étrangère ; mais il m'est impossible d'en dire quoi que ce soit de plus, n'en ayant encore trouvé trace nulle part.

Enigmes

I.

Acera,
Hère, hère loenh,
Au Bernataa,
Que y-ha u trounc ;
A d'aquet trounc que y-ha u brounc
D'aquet brounc sort u peu,
Qui hè mey grans brametz que nat boeu ?
— La campane.

La haut,— Bien, bien loin,—Au Bernataa,—Il y a un tronc ; —A ce tronc, il y a un nœud ;— De ce nœud sort un cheveu— Qui fait plus grands beuglements qu'aucun bœuf?—La cloche.

II.

A nouste, que y-ha u barricoutet
Qui n'ha ni cercle ni brouquet ?
— L'oeu.

Chez nous, il y a un tout petit baril — Qui n'a ni cercle ni fausset? — L'œuf. – Dans le Languedoc, l'œuf est « Una pichota boueta blanca, — Que s'oubris e noun se tanca », Une petite boîte blanche, qui s'ouvre et ne se ferme point. Roque-Ferrier, *Rev. des lang. rom.,* VII, p. 331.

III.

A nouste que y-ha u gouyat
Qui ha lou pot arrebirat ?
— Lou crimalh.

Chez nous, il y a un garçon — Qui a la lèvre retroussée ? — La crémaillère. *Crimalh* est du genre masculin, en béarnais. Variante :

U houmiot,
Bielhot, bielhot,
Qui arreguiche lou pot?

Un petit homme, —Vieillot, vieillot, —Qui relève la lèvre ?

IV

Blangue coum la nèu, negre coum la chemineye,
Que parlo sens lengue,
Qu'arrit et ploure sens bouque ni oelhs?
— La letre.

Blanche comme la neige, — Noire comme la cheminée, — Elle parle sans langue, — Elle rit et pleure sans bouche ni yeux ? — La lettre.

Il ne semble point que l'on doive ranger cette énigme parmi celles qui ont un caractère rustique bien marqué.

V. Coude dé paloume,
Roudet de moulii :
Que-t dau tout Bayoune,
Si t'y escadz tau matii ?
— La padère

Queue de palombe, —Petite roue de moulin : —Je te donne tout Bayonne, — Si tu trouves ce que c'est d'ici à demain matin ? — La poêle.

VI. Damisèle barrade heus u coumbent,
Nou bed ni plouye, ni bent,
Et qu'ey mulhade toustemps ?
— La lengue.

Demoiselle enfermée dans un couvent, — Ne voit ni pluie, ni vent,— Et elle est toujours mouillée ? — La langue.

VII. La damisèle qu'ey sus lou hoec,
Moussu la houruque au c.,
La damisèle qu'eu pixe dessus ?
— La toupie.

La demoiselle est sur le feu, — Monsieur la *fouille* par dessous, — La demoiselle lui pisse dessus ? — Le pot au feu (la marmite). « Que damoussa sou fioc, quand n'o trop », dit-on en pays languedocien. *Revue,* VII, p. 337.

VIII. Lou seer que l'habilhen,
Et lou matii qu'eu deshabilhen ?
— Lou hoec.

Le soir on l'habille, — Et le matin on le déshabille. — Le feu (de l'âtre). On le couvre le soir, on le découvre le lendemain, pour le rallumer.

IX. Lous corns au c. et la coude a la bouque ?
— Lou sac.

Les cornes au derrière, — Et la queue à la bouche? — Le sac (lorsqu'il est plein et noué).

X. Penderilhabe que penderilhabe,
Gnicou-Gnacou que l'espiabe ;
Penderilhete que cadou,
Gnicou-Gnacou que l'habou?
— L'aglan et lou porc.

Une petite chose qui pend, remuait en pendant; —Celui qui (en mangeant) fait *gnic-gnac* la regardait; — La petite chose qui pend tomba, —Celui qui fait *gnic-gnac* l'eut?—Le gland et le porc.

Ainsi que l'a fait remarquer M. Roque-Ferrier, dans un article de la *Revue des lang. rom.,* VII, p. 321. cette même énigme a été recueillie par M. le professeur Gianandrea, bien loin du Béarn, dans le pays d'Ancône et de Fermo, *Canti popolari marchigiani*. Il est curieux de rapprocher les deux versions italiennes de celle que nous venons de transcrire en béarnais :

Pendoll che pendolava,
Rosichì che rosicava,
Sci non era'l pendoll,
Se moria rosichl.

Dormicolo dormia,
Pendicolo pendia:
Cascò pendicolo,
Svegliò dormicolo.
GIAN., 297.

On trouvera peut-être que : *Penderilhete que penderilhabe,* — *Penderilhete que cadou,* est plus imitatif et plus imagé que *Pendicolo pendia,* — *Cascò pendicolo.* En faisant cette remarque, je ne cède, qu'on veuille bien le croire, à aucun sentiment d'étroit patriotisme.

XI. Pèt mourte, saute barat?
— Lou soulié.

Peau (cuir de bête) morte, saute fossé ?— Le soulier.— On dit aussi :

XII. Eth die, que-s harte,
Era noeyt que hè gaute ?

Le jour, il se repaît; — La nuit, il fait bouche béante? — C'est la même que celle du Languedoc, *Rev. des lang. rom.*, VII, p. 337 :«Tout lou jour manja de car— E la nioch bada.»

XIII. Peu dehore, peu dehens;
Lhèbe la came, hique-l'y dehens ?
— Lou baix.

Poil dehors, poil dedans;—Lève la jambe, mets-l'y dedans?—Le bas.—La *Revue,* VII, p. 337-38, a donné plusieurs versions de cette énigme. La nôtre ne diffère de la version catalane de M. Pin y Soler et de celle des *Cant. pop. marchigiani* que par l'emploi du substantif *peu,* poil, à la place des adjectifs *pelut, pelosa,* poilu. Les trois sont bien préférables à celle-ci :

XIV. Per taa haut qui sie, qu'ey toustemps baix?

Pour si haut qu'il soit, il est toujours *bas.* — Il y a là quelque chose de trop recherché.

XV. Qu'ha cinq ales et cinq os
Et nou pot boula tau bos?
— La mesple

Elle a cinq ailes et cinq os, – Et elle ne peut voler vers le bois? — La nèfle.

XVI. Qu'ha la rée dabant et lou bente darrè ?
— Lou moulet.

Il a le dos devant et le ventre derrière ? — Le mollet.

XVII. Qui ha u cors sens ame, bras sens cap ?
— La camise.

Qui a un corps sans âme, (des) bras sans tête ? —La chemise.

XVIII. Qui lèxe, a cade passet,
U cagalet ?
— L'agulhe

Qui laisse, à chaque endroit où elle passe, — Une... *trace de mouche?* — L'aiguille. Voici, sur le même objet, une autre énigme plus forcée : *Barre de hèr, coude d'anyèle?* Barre de fer, queue d'anguille ?

XIX. Quoand s'en ba tau bosc, qu'espie ta case ?
— Lou bros.

Quand il va au bois, il regarde du côté de sa maison? —Le char à deux roues, ouvert à l'*arrière.*

XX. Quoate corns, u miliou de tripes?
— Lou catsè.

Quatre cornes, un million de tripes? — La couette. Voir dans la *Revue*, VII, p. 335, l'énigme languedocienne qui s'applique au même objet; le mot *tripes* y est employé aussi au fig., pour signifier les entrailles de la couette (les plumes).

XXI. Quoate damisèles qui toustemps courren
Et jamey nou s'atenhen?
— Las arrodes.

Quatre demoiselles qui courent toujours—Et jamais ne s'atteignent? — Les roues d'un chariot. — Ces quatre demoiselles courent fort loin; on les rencontre dans la Vénétie; là, elles se disent « sœurs », et ce n'est pas sans raison : « Mi gô quatro sorele : tute le se core drio, e nessuna se ciapia.» Bernoni, *Indovinelli pop. veneziani;* cit. *Rev. des lang. rom.,* VII, p. 318.

Dans le Béarn, la même énigme concerne aussi une espèce de dévidoir, *barèu,* de *bara,* tourner, celui que les Catalans nomment *dabanell.* Les Catalans ont vu dans les quatre lattes minces de cet objet quatre étudiants (*Revue,* VII, p. 322): « Quatre estudiants van per un cami, — Y no's poden aconseguir. » A ces quatre étudiants il faut préférer les « demoiselles » béarnaises, et, ce qui est mieux encore, les « quatre sœurs » vénitiennes.

XXII. Quoate pèes ha
Dab ue ale,
Et nou pot ana
Ta la hale?
— Lou cibadè.

Il a quatre pieds — Avec une aile, — Et il ne peut aller — A la halle? — Le coffre où l'on met l'avoine.

XXIII. Rey, sens habé la couroune,
Qui ha tant de hemnetes, sens esta maridat?
— Lou hasaa.

Roi, sans avoir la couronne,— Qui a tant de jeunes femmes, sans être marié? — C'est bien là un coq du pays qui a vu

naître le Vert-Galant. Henri IV fut, un temps, roi de France sans en porter la couronne; et qui ne sait ce que furent pour lui Fleurette, Corisande, Gabrielle, etc.? Dans un *indovinello* de la Sicile, le coq n'ose se dire roi, bien qu'il se vante de porter la couronne ; il est plus réservé au sujet de ses « liaisons », et l'on s'aperçoit aussi, à son langage, qu'il vit tout près des gens d'église :

'Un è re e avi la cruna,
'Un è camperi e avi spruna,
'U è saristanu e sona a matutinu.

« Il n'est pas roi et il porte la couronne, il n'est pas chevalier et il porte l'éperon, il n'est pas non plus sacristain et cependant il appelle à matines .» Pitré, *Chants pop. siciliens;* cit. par M. Roque-Ferrier, *Rev. des lang. rom.,* VII, p.319.

On dit encore en Béarn : — *Qui ha la couroune et l'esperou,* — *Sens esta rey ni barou?* — *Lou hasaa;* Qui a la couronne et l'éperon, sans être roi ni baron ? — Le coq.

XXIV.

Torte, galitorte,
Que passe per debat la porte;
Qu'ha mey de poü
Au hasaa
Qu'au caa ?
— Lou talos.

En se tordant et se repliant, — Il passe sous la porte ; — Il a plus de peur — Du coq — Que du chien ? — Le ver de terre (lombric).

On ne sait quelle est la signification du préfixe *gali* dans l'adjectif *galitorte.*

XXV.

— Torte, torte, oun bas-tu ?
— Cap pelat, que-t hè a tu ?
Tant qui torte serèy,
Mey que tu que courrerèy ?
— L'aygue et lou calhau.

Tortueuse, tortueuse, où vas-tu? — Tête pelée, qu'est-ce que cela te fait? — Quelque tortueuse que je sois,—Plus que toi je courrai ? — L'eau et le caillou.

XXVI. Ue auelhe
Camade, camude,
Berrade, berrude,
Que s'ha hèyt ue aulière,
Camade, camude,
Berrade, berrude.
Que la s'ha escounude ?
— La bit et l'arrasim.

Une brebis — branchue, — *verruqueuse*, — A produit une agnelette — branchue, — *verruqueuse*, — Et se l'est cachée ? — La vigne et la grappe de raisin sous les feuilles.

Camade, camude et *berrade, berrude,* viennent certainement de *came,* jambe, et de *bourrugue,* verrue ; il ne nous était guère possible de traduire ces mots autrement que nous ne l'avons fait par « branchue et *verruqueuse*. »

XXVII. Ue cause qui ey toute de pedas ?
— Lou teyt.

Une chose qui est toute rapiécée ? — Le toit. Dans le Languedoc et en Catalogne, c'est une « côte, un champ labouré, sans que la charrue y ait passé. » *Revue,* VII, pag. 333.

XXVIII. Ue damisèle qui n'ha qu'u peu soü cap ?
— L'agulhade.

Une demoiselle qui n'a qu'un cheveu sur la tête? — L'aiguillon. *Agulhade,* en béarnais, est du genre féminin.

XXIX. Ue damisèle qui ha la carn dehore
Et la pèt dehens ?
— La candele.

Une demoiselle qui a la chair dehors — Et la peau dedans ? — La chandelle. — La *Revue* a publié, VII, pag. 336, trois versions de l'énigme sur la chandelle, qui ont cours dans diverses contrées de langue romane.

XXX. Ue damiselete
Nou bed ni noeyt ni die hens sa crampete ?
L'aberaa.

Une petite demoiselle — Qui ne voit ni jour ni nuit dans sa chambrette ? — La noisette.

U houmiot
XXXI. Qui s'emporte sa maysou darrè deu cot?
— Lou carcolh.

Un petit homme — Qui emporte sa maison derrière le cou? — L'escargot. — Même image dans La Fontaine, qui fait dire à la tortue : — « Que serait-ce — Si vous portiez une maison ? »

On pourrait appeler, ce me semble, les *endebinalhes* qui suivent, les énigmes de l'arithmétique des enfants :

XXXII. Cent chibaus,
Herratz de nau...
Quoant de claus,
Eus cau?
— Nat.

Littéralement : Cent chevaux, — Ferrés de neuf... — Combien de clous — Leur faut-il ? — Aucun.

Celle-ci se dit au coin du feu, en traçant sur la cendre, avec un petit morceau de bois, des lignes verticales :

XXXIII. Crabe, | — Chèvre, |
Es crabe? | — Es-tu chèvre? |
Si souy crabe? | — Si je suis chèvre? |
O, | — Oui, |
Que souy crabe. | — Je suis chèvre. |
Has corns? | — As-tu des cornes? |
Si èy corns? | — Si j'ai des cornes? |
O, | — Oui, |
Qu'èy corns. | — J'ai des cornes. |
Quoant n'has? | — Combien en as-tu? |
Quoant n'èy? | — Combien j'en ai? |
Si countes plaa, | — Si tu comptes bien, |
Tretze que n'èy. | — Treize j'en ai. |

Il y a, en effet, treize lignes tracées sur la cendre; on les fait remarquer à l'enfant, qui, au sujet d'une chèvre, ne pouvait songer qu'à deux cornes.

Aurost

Dans les vallées du Béarn, et particulièrement dans celle d'Aspe, une vieille femme accompagne les convois funèbres en chantant des rimes de sa façon. Ces improvisations, qui s'appellent des *aurostz* (les *nœniæ* des Romains), sont ici, le plus souvent, un mélange d'éloges et de critiques, d'élégie et de satire, un « désordre » qui n'est point « l'effet de l'art », comme on peut le voir dans l'*aurost* de Marie Blanque (la Blanche), publié par MM. Rivarès et Vignancour[1]. En voici un, inédit, qui a plus de retenue dans l'expression :

Ayé ! may !
B'èy gran chagrii !
Nou bey las peyres deu camii,
Ni las pèyres de la carrère ;
Tout que-m hè grand oumprère.
Ayé ! may !
Moussu Curè, b'ètz bous hurous :
Quoand bous cantatz, nous qu'èm en plous !
Ayé ! may !
Si habetz besounh de nade gouyete,
Que p'embierèy Catherinete ;
Si n'habetz prou de Catherinete,
You p'embierèy Cecilou,
Ta tiene lou candelou,
Ta 'ntra a la glori deu Senhou.
Ayé ! may !

Aïe ! mère !—J'ai bien grand chagrin !—Je ne vois pas les pierres du chemin, — Ni les pierres de la rue ;—Tout me fait grande ombre...— Aïe ! mère, — Monsieur le Curé, vous êtes bien heureux :—Quand vous chantez, nous sommes en pleurs! — Aïe ! mère ! — Si vous avez besoin de quelque petite servante, — Je vous enverrai la petite Catherine, — Et, si vous n'avez assez de Catherinette, — Je vous enverrai Cécilon, — Qui tiendra le cierge,—Pour entrer dans la gloire du Seigneur. — Aïe ! mère !

[1] *Chansons et airs populaires du Béarn*, 2e édit. (Pau, Veronese, 1868.) — *Cansous béarnaises*, 3e édit. (Vignancour, 1866.)

Contes

MM. Montel et Lambert, à qui la *Revue des langues romanes* doit tant de curieuses communications, nous ont fait connaître deux *Cacaraca* (*R.* IV, p. 120 et 576), V. de M. Roque-Ferrier, de Montpellier, et de M. Gleizes, d'Arles. Cette espèce de conte était, aussi, populaire dans le Béarn[1].

CACARACA !

I. Qu'has-tu, hazaa?
— Red au pèe.
Bè-u-te cauha
Enso deu curé.
— Nou gausi pas.

[1] En béarnais, les contes, comme les énigmes, commencent presque toujours par cette formule : *Ue cause berdiuse, berdause;* Une chose vraie, vraie (?). Notre étrange qualificatif n'est usité que pour cet emploi particulier.

Parmi les contes béarnais, de forme littéraire, il faut citer ceux de MM. Peyret, Hatoulet et Picot ; ils sont en vers:

Peyret, *la Casse deu rey Artus; Angelique,* ou *lou Counte de la barguère*, teillage; *Acencam de Bournos*, ou *lou Counte de las brouxes*, sorcières; imprim. en Amérique, Conception de l'Uruguay, 1870.

Hatoulet, *Margalidet*.

Picot, *las Abentures de Berthoumiu; lou Paysaa d'Ossau; lou Paysaa de Saubole*.

L'*Armana prouvençau* de 1861, pag. 63 et 100, a publié deux pièces de M. J. Azaïs (de Béziers), intitulées : *Margarideto* et *lou Pastre d'Oulargues*. La première avait paru, en 1842, dans l'*Indicateur de l'Hérault*, et l'autre porte, dans l'*Armana prouvençau*, la date de 1853. Elles sont de tout point analogues, quant au fond, à la *Margalidet* de M. Hatoulet et au *Paysaa d'Ossau* de M. Picot. Or ces deux contes béarnais font partie du volume de *Poésies*, pag. 225 et 192, imprimé à Pau, en 1827, par M. E. Vignancour, éditeur. Il y a donc lieu de croire que les pièces languedociennes sont des imitations de la *Margalidet* de M. Hatoulet et du *Paysaa d'Ossau* de M. Picot. Il faut ajouter qu'en imitant les auteurs béarnais, M. J. Azaïs a su faire, comme eux, deux charmants petits chefs-d'œuvre.

Que l'has
Panat?
— U sac de blat.
Oun l'has pourtat?
— Au marcat.
Quoant n'has tirat?
— U escut.
Saute, coucut!

Coquerico! — Qu'as-tu, coq? — Froid au pied. — Va te le chauffer — Chez le curé. — Je n'ose pas. – Que lui as-tu — Volé?— Un sac de blé. – Où l'as-tu porté? Au marché.—Combien en as-tu tiré (l'as-tu vendu)? — Un écu. —Saute, coucou!

Le *saute coucut* final ressemble au *coucou* qui termine la ronde du *branle de Lilleto.* ., si connue en pays cévenol et à Montpellier (*Revue des lang. rom.,* VI, pag. 104).

CACARACA !

II. Qu'has-tu hazaa? -- Mau de cap.
Qui-u t'ha dat? — Lou renard.
Oun ey lou renard? — Debat la sègue.
Oun ey la sègue?— Lous boeus la s'han minyade.
Oun soun lous boeus? — Que hèn lou milhoc.
Oun ey lou milhoc? — Qu'eu s'han minyat las poures.
Oun soun las poures?— Que hèn l'oèu.
Oun ey l'oeu?— Qu'eu s'ha minyat lou caperaa.
Oun ey lou caperaa? — Que ditz la misse.
Enta qui ditz la misse? — Taus mourtius.
Et tout qu'ey finit aquiu!

Coquerico! — Qu'as-tu, coq? — Mal à la tête.
Qui te l'a fait? — Le renard.
Où est le renard? — Sous la haie.
Où est la haie? — Les bœufs l'ont mangée.
Où sont les bœufs? — Ils font le maïs.
Où est le maïs? — Les poules l'ont mangé.
Où sont les poules ?— Elles font l'œuf.
Où est l'œuf?— Le curé l'a mangé.
Où est le curé? — Il dit la messe.
Pour qui dit-il la messe? — Pour les morts.
Et tout est fini là!

Dans ces deux pièces et dans celles du même genre que la *Revue* a déjà publiées, on trouve le même procédé de composition : demandes et réponses. Il n'y a qu'un trait qui soit commun au *Cacaraca* de Montpellier et à l'un des nôtres : dans chacun d'eux, le coq «a volé un sac de blé». Ce qui distingue particulièrement les deux petits contes béarnais, c'est une pointe de malice à l'adresse du *caperaa*.

III. Marie Chourre et Yan Pinsaa
Que boulèn ha nouces doumaa ;
Mes n'habèn nat boucii de paa,
Tabee qu'at haboun a lexa.

Marie Roitelet et Jean Pinson —Voulaient faire noces demain;— Mais ils n'avaient pas le moindre morceau de pain,— Aussi ont-ils eu à le laisser (ont-ils dû renoncer à leur projet de mariage).

Marie Chourre et Yan Pinsaa furent plus sages que les gens qui ne craignent pas de marier la faim avec la soif.

IV. Oun soun las betères ?
— Au soum de la serre.
Qui l'has goarde ?
— Lou loup et la lèbe ?
Oun ey la lèbe ?
— Lou loup que la s'ha minyade.
Courretz, Pay-bou,
Dab u bastou !
Courretz, May-boune,
Dab ue houne !

Où sont les génisses ? - Au sommet de la colline. — Qui les garde ? — Le loup et le lièvre. — Où est le lièvre ? — Le loup l'a mangé. — Courez, grand-père, — Avec un bâton ! — Courez, grand'mère —Avec une fronde (afin que vos génisses ne soient point dévorées comme le lièvre) !

V. U cop, que y-habè u pedoulh et ue pus.... — Et après ? — Nou-n sey pas plus..

Une fois, il y avait un pou et une puce.... — Ensuite ? — Je n'en sais plus.

VI. U cop, que y-habè ue pigue et u corbas....— Et après? — Aquiu qu'at has.

Une fois, il y avait une pie et un corbeau.... — Ensuite? — Là, tu as (le conte).

VII. U cop, que y-habè u homi et ue hemne qui baraben hens u tembou.... — Et après? — Quoate crabes, sedze pèes, et tres de chibau que hèn dètz-et-nau.

Une fois, il y avait un homme et une femme qui roulaient dans un crible.... — Ensuite? — Quatre chèvres, seize pieds, et trois de cheval font dix-neuf.

VIII. LA GRIAULHE ET LA LÈBE

Perqué la lèbe ha lou pot henut. — U cop, loungtemps ha, la griaulhe et la lèbe debisaben amasse tout près de la gourgue d'ue marlère. Entertant qui n'anaben au claquet de loenguetes, plouye miude que cad. — « Hè lèu, sa ditz la griaulhe, pèe-descausse-t, et hoey tau yas...... , you m'assoubaqui... » Et, *cloup!* d'u saut qu'ey au houndz deu clot. — Pegasse, ditz la lèbe ; que-s yete a l'aygue, ta nou-s mulha! » E que se-b boute ad arride, tant qu'eu se henou lou pot. Despuix labetz la lèbe qu'ha lou pot henut.

LA GRENOUILLE ET LE LIÈVRE

Pourquoi le lièvre a la lèvre fendue. — Une fois, il y a longtemps, la grenouille et le lièvre devisaient ensemble tout près de l'eau croupissante d'une marnière. Pendant qu'allaient les caquets de leur langue, de la bruine tombe. — « Vite, dit la grenouille, déchausse-toi, et fuis dans ton gîte.... ; moi, je me sauve à l'abri... » Et, *cloup!* d'un saut elle est au fond du trou. — « Quelle pécore, dit le lièvre ; elle se jette dans l'eau pour ne point se mouiller! » Et il se mit à rire de telle façon, que sa lèvre se fendit. Depuis lors, le lièvre a la lèvre fendue.

Ce conte n'est-il pas l'histoire de « Gribouille, qui se jette dans l'eau de peur qu'il ne se mouille » ? Il faut remarquer aussi, comme une coïncidence curieuse, que les mots *griaulhe, grenouille,* ne sont pas sans ressemblance avec celui de « Gribouille. »

XI. LOU HASAA ET LOU RENARD

U cop, dalhès que bin u renard entra hens ue parguie. — « Hoü ! paysaa, si-s bouten a crida, lou renard que t'ha las poures ! » Esbaryat, l'auyami que hoey, nou pas soulet : qu'habè poudut arrapa lou hasaa, et qu'eu s'en amiabe catsus, la dent sus la plume.... Aus critz deus dalhès, lou hasaa qu'eu ditz : « Respoun qu'en han mentit.» Lu renard qu'at boulou dise.... Lou hasaa qu'eu cadou deus potz.... et s'assauba.

LE COQ ET LE RENARD

Une fois, des faucheurs virent un renard qui entrait dans une basse-cour. — « Ho ! paysan, se mirent-ils à crier, le renard a tes poules ! » Effrayée, la bête s'enfuit, non pas seule : elle avait pu saisir le coq, et l'emportait « au haut », la dent sur la plume. Aux cris des faucheurs, le coq dit au renard : « Réponds qu'ils en ont menti.» Celui-ci voulut dire ces mots.... Le coq lui tomba des lèvres.... et se sauva.

X. L'ABESQUE ET LOU MOULIÈ

« Bam, caperaa, que m'han dit que n'ères pas sabi; n'at crey pas, mes que m'en bouy assegura. Sa-y me bede doumaa, et, si-m respounes a so qui-t demandarèy, de segu ta you, que t'haberan boulut ha deu tort. »

Lou caperaa, a qui parlabe atau l'abesque, que s'en tournabe ta case, tout empensat. « Moün Diu ! sa-s disè, que-m ba poude demanda l'abesque ? Quin harèy-you ta respoune ? Et si nou-m trobe qu'u nèsci, que hara de you ? »

Tout en caminant, cap baix, arroumegant, que s'en ba tuma lou mouliè, qui passabe per aquiu...

— Abisatz-p-y dounc, Moussoü Curè ! Si p-y èretz taa mau escadut sus u arbe coum soü me nas, ya bee seretz escamusat... Et qu'habetz dounc, ta nou bede oun p-en batz ?...

— Lèxe-m esta, si-u ditz lou caperaa; nou sèy so qui-m capbire; que-m cau doumaa ana bede l'abesque, et respoune a so qui-m demandara... At sabes, tu, so qui-m poudera dise ?

— Nou pas nou, Moussoü Curè; mes, si n'ey qu'aco qui-p hique parratz au cap, qu'eus p'en bau tira, you... Disin catsus et cabbat que-ns semblam, bous et you, coum mieyous ; prestatz-me dounc boste bestidure, et lexatz-m'ana per bous enso de Mounsenhou; taa plaa serèy countent deu bede de près, adayse, you qui au mouli souli bede mey d'asous que d'abesques...

Tau dit, tau hèyt. L'endoumaa, lou mouliè que se-p besteix de negre, et qu'arribe a l'oustau de Mounsenhou.

— Qu'ès aquiu, caperaa, si-u ditz l'abesque. (Lou mouliè qu'ère lou caperaa tout natre.)

— Obio, Mounsenhou.

— Respoun dounc a so qui-t bau demanda.

— Si a Diu platz, Mounsenhou.

— Quoant y-ha d'aci au sourelh deu cèu ?

— U cop d'oelh.

— Quoant pèse la lue ?

— Ue liure, puixsqu'ey de quoate quartz.

— De qu'ey la pregoundou de la mar ?

— D'u yet de peyre.

— Quoant de toumbaroüs caleré ta pourta tout lou sable de la mar ?

— U soulet, si ère prou gran.

— Et bee t'en tires coum u demoun, caperaa ! Tè, aci dilhèu que sera ta tu lou perhoc ; respoun : quoant bali, you ?

— Bingt-et-nau dinèrs.

— Soun qu'aco, Moussoü Caperaa !!

— Obio, Mounsenhou; lou Hilh-Diu, Jesus, que hou benut per trente; bee p'èy dounc hèyt boune payère.

— Dab tu, qu'at bey, nou y-ha pas a moule...

— Mey que nou credetz, Mounsenhou.

— Ditz-me dounc, et qu'en demouraram au hèyt, ditz-me so qui pensi adare.

— Que pensatz au curè, et nou pas au mouliè qui-p parle.

— Qu'ès tu, mouliè ?

— A boste serbici, Mounsenhou.

— Eh dounc, si-u digou l'abesque, d'are-en la, que seras, tu, lou curè de la paropi...

Atau que-s sab quin d'u mouliè se pot ha u caperaa.

L'ÉVÊQUE ET LE MEUNIER

« Voyons, curé, on me dit que tu ne sais pas grand'chose ; je n'en crois rien, mais je veux m'en assurer. Viens me voir demain, et, si tu réponds à ce que je te demanderai, je serai convaincu que l'on aura voulu te nuire. »

Le prêtre à qui venait de parler ainsi l'évêque s'en retournait chez lui, tout pensif. « Mon Dieu, se disait-il, que va pou-

voir me demander l'évêque? Comment ferai-je pour répondre? Et, s'il ne trouve en moi qu'un *niais*, que fera-t-il de moi? »

Comme il cheminait, tête baissée, ruminant, il va frapper de la tête contre le meunier qui passait par là...

— Prenez donc garde, Monsieur le Curé! Si vous étiez aussi mal tombé sur un arbre que sur mon nez, vous seriez déjà camus.... Qu'avez-vous donc, pour ne point voir où vous allez?

— Laisse-moi tranquille, lui dit le prêtre; je ne sais ce qui me tourne la tête: il me faut demain aller voir l'évêque et répondre à ce qu'il me demandera.... Le sais-tu, toi, ce qu'il pourra me dire?

— Non, certes, Monsieur le Curé; mais, si ce n'est que cela qui vous mette des passereaux dans la tête, je vais vous les en tirer, moi.... On dit par haut et par bas que nous nous ressemblons, vous et moi, comme jumeaux; prêtez-moi vos vêtements, et laissez-moi aller, à votre place, chez Monseigneur; aussi bien serai-je content de le voir de près, à mon aise, moi qui ai coutume de voir au moulin plus d'ânes que d'évêques...

Ainsi dit, ainsi fait. Le lendemain, le meunier, vêtu de noir, se présente chez Monseigneur.

— Te voilà, curé, lui dit l'évêque. (Le meunier était le portrait tout craché du prêtre.)

— Oui, Monseigneur.

— Réponds donc à ce que je vais te demander.

— S'il plaît à Dieu, Monseigneur.

— Quelle est la distance d'ici au soleil du ciel?

— Un coup d'œil.

— Que pèse la lune?

— Une livre, puisqu'elle a quatre *quarts*.

— Quelle profondeur a la mer?

— Un jet de pierre.

— Combien de tombereaux faudrait-il pour transporter tout le sable de la mer?

— Un seul, s'il était assez grand.

— Eh! tu réponds comme un *matin*, curé! Tiens, voici peut-être où sera pour toi la difficulté; réponds: Qu'est-ce que je vaux, moi?

— Vingt-neuf deniers.

— Rien que cela, Monsieur le Curé !!

— Oui, Monseigneur : le Fils de Dieu, Jésus, fut vendu pour trente ; je vous ai donc fait bonne *mesure*....

— Avec toi, je le vois, il n'y a pas à *moudre*....

— Plus que vous ne croyez, Monseigneur.

— Dis-moi donc, et nous en resterons là, dis-moi ce que je pense en ce moment ?

— Vous pensez au curé, et non pas au meunier qui vous parle.

— Tu es le meunier, toi !

— A votre service, Monseigneur.

— Eh bien ! lui dit l'évêque, à dater de ce jour, tu seras le curé de la paroisse.

Ainsi l'on apprend comment d'un meunier se peut faire un curé.

Ce conte, très-connu dans les vallées d'Aspe et de Baretous, nous a été dit à Oloron-Sainte-Marie. Le fond en est-il béarnais ? Je ne saurais l'affirmer.

On y trouve trois des *Enigmes populaires du Languedoc,* récemment publiées par M. Roque-Ferrier. Ce sont les énigmes relatives à la hauteur du soleil, au poids de la lune, à la profondeur de la mer. (*Revue des lang. rom.,* VI, p. 326-27.)

M. Cénac-Moncaut, qui eut toujours la main si malheureuse, lorsqu'il toucha aux choses historiques et littéraires du midi de la France, a écrit à sa façon, dans le livre *Littérature populaire de la Gascogne*, etc., p. 50, un conte analogue, et, sans la moindre hésitation, il l'a attribué à son pays : c'est le conte où un meunier, *Bernichou,* répond aussi, à la place d'un prêtre, aux questions que lui adresse M. le marquis de *Loubersan ;* — « Quel prix vaut ma personne? demande, entre autres choses, M. le marquis. » — Et le faux prêtre, le meunier, fait à peu près la même réponse que le semblant de curé du Béarn à son évêque, qui lui avait pareillement demandé ce qu'il valait, lui, Monseigneur.

D'après le *Cascarelet* de l'*Armana prouvençau,* 1874, p. 33, c'est à Mgr de Mazenod, naguère évêque de Marseille, qu'il avait été ainsi répondu par le jardinier *Mèste Mauchuen,* travesti en curé. Dans ce cas, à la vue du conte attribué à la

Gascogne et de celui de notre pays, il faut reconnaître qu'en adressant les questions embarrassantes, Mgr de Mazenod, à qui la plaisanterie n'était point désagréable, *la galejado noun desplasié,* n'aurait imaginé que ce qui avait été déjà inventé depuis longtemps.

Le conte béarnais confirme la justesse d'une remarque de M. Roque-Ferrier, *Revue des langues romanes,* VII, p. 325 : c'est que les énigmes populaires ou les questions énigmatiques ne se disent pas toujours *isolément,* mais que « elles se compliquent et fournissent quelquefois matière à conte. » Elles sont au nombre de six dans notre récit ; trois sont répandues dans le Languedoc, une autre est connue en Provence et dans la Gascogne. La réunion qui en a été faite ici, jointe à certaine forme vive, alerte, ne constituerait-elle pas, pour le conte béarnais, comme une espèce d'originalité ?

En terminant ce travail sur des proverbes et sur quelques autres minimes productions de l'esprit populaire, je crois devoir répéter ce que j'ai déjà dit : je me suis efforcé de n'indiquer dans ces notes que ce que j'ai cru être particulier au Béarn.

Mais, quelque soin que j'aie mis à n'attribuer à notre pays que sa part, je ne suis pas bien sûr que l'on ne puisse pas trouver encore dans son petit lot des choses du bien d'autrui.

Le cas échéant, que chacun reprenne le sien ; ce sera bonne justice, au profit d'une meilleure répartition parémiologique à établir entre les divers pays de langue romane.



ADDITIONS ET NOTES

Je donne ici, en suivant la classification du recueil, ce que je me suis rappelé ou que l'on a bien voulu me communiquer pendant l'impression.

I. Quin t'en ba l'aulhade, aulhé ?

Comment va le troupeau, berger ? — Se dit communément au lieu de : Comment vont vos affaires ?

II. Coelhe l'arrague

Cueillir la fraise. — Prendre ce qu'il y a d'excellent, de meilleur; on dit en français : « prendre la fleur d'une chose. »

Navarrot, qui sut employer dans ses couplets populaires tant de locutions proverbiales, n'a pas oublié celle-là. Il chantait, un jour de noces, au départ d'une belle épousée :

Que p'han rabit l'haunou d'Ossau ;
Gn-aute maa que la p'ha coelhude
L'arrague de boste casau.

On vous a ravi (celle qui était) l'honneur d'Ossau; — Une main étrangère vous a cueilli — La fraise de votre jardin.

III. Hod-me pregoun,
Talhe-m ardoun,
Tire-m la mousse,
Que-t plearé la bousse.

Houe-moi profond, — Taille-moi rond, — Ote-moi la mousse, — Je te remplirai la bourse.

Voy., p. 14, ce que la vigne recommande au vigneron.

IV. Qu'en sort boune harie.

Il en sort bonne farine. — Pour exprimer que la chose dont il s'agit produit un bon résultat.

V. **Trop punxe l'agulhade.**

Trop point l'aiguillon. — Au sens de : C'est trop fort, c'est trop « poignant. »

VI. Lous estournugalhs a troupes
Nou baden pas gras.

Les étourneaux en troupe — Ne deviennent pas gras. — Se dit lorsque, dans un partage, les part-prenants sont trop nombreux; il n'y a pour chacun que bien peu de chose. En français populaire : « Il n'y a pas gras. »

VII. Que l'aynat de la coade
Porte la cleque y l'esperou!

Que l'aîné de la couvée porte la crête et l'éperon ! — Qu'il naisse un garçon ! souhait à la jeune femme qui va devenir mère.

VIII. A las tres que soun lutes.

— Une fois, deux fois, passe encore ; mais « à la troisième, il faut que cela finisse.» Après la troisième fois, c'est la lutte. (V. *Rev. des lang. rom.*, IV, 585.)

IX. Bère esplingue tau cabés.

Belle épingle pour le devant de chemise. — Locution usitée lorsqu'il arrive à quelqu'un un avantage inattendu.

X. En parlant, loung camii s'abraque.

En devisant, long chemin s'accourcit (Lacontre, *Reclam de Mountanhe,* p. 14). — En français: « Compagnon bien parlant — Vaut en chemin chariot branlant» ; ce que Publius Syrus avait dit: *Comes facundus pro vehiculo est in viâ.* (H. Estienne, *Préc. du lang. fr.*; édit. Feugère, p. 226.)

XI. Miscap trop lèu abise.

Mal trop tôt avise (avertit). — « Trop tost vient qui male nouvelle apporte.» (*Anc. Prov.,* ms. XIII[e] siècle. Le Roux de Lincy, II, p. 430.)

Miscap est le « meschef ou méchef, qui signifie mal et désordre, pour lequel nous n'avons pas d'équivalent, que nous per-

dons et que les Anglais ont conservé, *mischief*. (Littré, *Hist. de la lang. fr.*, I, p. 391.)

XII. Noudigues coeytes au hourn.

Des « ne-le-dis-pas » cuits au four.— On répond ainsi à l'indiscret qui cherche à être informé de ce que l'on ne veut pas lui faire savoir.

XIII. Nou minyen pas la coque
Toutz lous qui hèn au hourn.

Ne mangent point le gâteau — Tous ceux qui font (qui ont pétri et mis la pâte) au four. — Ce proverbe s'applique aux personnes qui ont pris de la peine pour rien.

Il est d'usage en Béarn, toutes les fois que l'on fait la fournée, d'y mettre une espèce de gâteau, *coque,* que l'on se partage immédiatement après la cuisson.

XIV. Peresse, bos soupe ?....

On a vu parmi les « Prov. divers » ceux qui, dans notre pays et dans la Provence, sont relatifs à « la paresse. » Les Hindous en ont aussi un, à ce sujet, qui est très-caractéristique :

« Si je puis trouver des mangous au pied du plantain, pourquoi irais-je en chercher sous le mangoustan ? »

J'ai pris cet adage dans un article très-curieux et très-bien fait que le *Journal des Débats* vient de publier sur les « proverbes des habitants de l'Inde anglaise » (21 janvier 1876).

XV. Qu'ha pegue aus digtz.

Il a de la poix aux doigts. — Il est enclin au vol. On dit en français : « Il a les mains crochues. » Dans la *langue verte,* « le poisse » est aussi un voleur, et « poisser des philippes » signifie dérober des pièces de cinq francs. (Alf. Delvau, *Dict.*, etc.)

XVI. Qui hiale nou pot gusmera.

Qui file ne peut dévider (mettre le fil en peloton, *gusmet*). — En français, dans les *Prov. communs* du XV[e] siècle : « On ne peut pas courir et corner », et dans le recueil de Gruther : « On ne peut souffler et humer ensemble. »

XVII. Yentz de senhou,
Nou y-ha qui-us s'amigalhe.

Gens de seigneur, nul ne peut se les rendre amis.—Lacontre, *Reclam de Mountanke*, p. 11.—« De vallet qui commande... *libera nos, Domine.* » (Gab. Meurier, XVI[e] siècle.)

XVIII. Trique-Triquet.

L'âne, dont le train a aussi, en béarnais, le nom très-imitatif de *Trique-Traque :*

XIX. L'asou bou marchur
Tricote, sens parla, soun balant trique-traque.

L'âne bon marcheur — Trottine, sans parler, son vaillant trique-traque.) Lacontre, *Recl. de Mount.*, p. 14.)

Pareille onomatopée existe en français pour désigner un jeu bien connu : « *Trictrac,* anciennement *tictac,* à cause du bruit que font les dés quand ils retombent. » (Brachet, *Dictionnaire étymologique.*)

XX. D'oun ey ?
De Minye-quoand-n'ha,
Arrape-quoand-pot.

D'où est-il ? — De Mange-quand-il-en-a, — Saisit quand-il-peut.

Se dit d'un vaurien, d'un vagabond. — La dénomination « Manjo-quand-l'a » est usitée aussi dans la Provence. (*Armana prouvençau,* 1876, pag. 93.)

XXI. Bibant !

Vivant ! — On emploie ce mot au lieu de « Diu-bibant. »

XXII. Ta simple maynadot ue hemne pot ploura,
Mes, *bibant !* ta-d'Henric proumetz-me de canta.

Pour un simple marmot une femme peut pleurer, — Mais, Dieu vivant ! pour Henri (quand tu l'enfanteras), promets-moi de chanter. (Vignancour, *Poés. béarn.*, II, pag. 16.) L'auteur du poëme sur l'*Enfance de Henri IV* a commis là un anachronisme : le mot *bibant* n'était pas encore usité, comme il l'a employé, à l'époque où naquit le *Béarnais.*

Ce juron a plus d'énergie lorsqu'on dit : *Double Diu bibant !* Le fréquent usage en a fait: *Double bant!*

XXIII. Diu sab si-p quiten, Double bant!
Dab quauques aunes de riban.

X. NAVARROT.

Dieu sait s'ils vous tiennent quittes (de toute récompense),— Avec quelques aunes de ruban (rouge).

Diu bibos! et *Diu bibostes!* sont moins irrévérencieux ; l'un et l'autre se trouvent dans les couplets de notre chansonnier :

XXIV. Diu bibos, Mariou,
Jou n'èy bist toun pariou !

Dieu vivant, Marion, je n'ai point vu ta pareille ! (*L'Après Soupa deu presbytèri.*

XXV. Male espine te pique !

Mauvaise épine te pique! — C'est l'équivalent affaibli du « Que le mau lubec vous trousque ! » imprécation qui revient souvent dans Rabelais, et qui est familière aux Languedociens.

XXVI. Digue — Dogue.

Des enfants, jouant des noix ou des billes, en mettent une par terre ; pour avoir gagné, il faut qu'en quatre coups de doigt, ils l'aient fait arriver du but dans une fossette; ils disent à chaque poussée : « Digue, — Dogue, — Sabat, — Au sac ».

ERRATA

—

P. 8, lig. 30, lairre, *lisez* : laire.
P. 30, lig. 4, des garris, *lisez* : de garris.
P. 36, lig. 7, XI, *lisez* : IX.
P. 44, lig. 4, gauyons contou, *lisez* : gauyous cantou.
— lig. 6, Ma hount, *lisez* : La hount.
P. 63, lig. 19, Sns lou, *lisez* : Sus lou.
P. 72, lig. 10, 12, 13, bé, *lisez* : bè.
P. 73, lig. 23, Poumes y esquilhotz, *lisez* : Poumes y castanhes.
P. 75. lig. 23, Tout caut 1, *lisez* : Tout caut!
P. 91, lig. 3, Penderilhabe que penderilhabe, *lisez* : Penderilhete que penderilhabe.
P. 94, lig. 10, 'U è, *lisez* : 'Un è.
P. 99, lig. 23, oèu, *lisez* : oeu.
P. 102, lig. 7, lu renard, *lisez* : lou renard.
P. 108, lig. 2, point, *lisez* : poind.

TABLE

PRÉFACE V
Proverbes des pasteurs 7
Agriculture 10
Mariage 19
Animaux 21
Oiseaux, insectes, reptiles 27
Météorologie locale 33
Proverbes divers 37
Dénominations 65
Cris 70
Jurons, exclamations 76
Provocations 78
Jeux 81
Enigmes 89
Aurost 97
Contes 98
Additions et notes 107
Errata 110
Table 111

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
(RICATEAU, HAMELIN ET Cᵉ)

T